



De Gauche à droite, Eugène Martin, Marcel Guiheneuf, Gilbert Declercq, Jean Gascoin, Pierre Évain.
Archives CHT Collection Métaux CFDT44

LA CFTC ET LA GUERRE D'ALGERIE

en Loire-Atlantique

Un Syndicaliste Gilbert Declercq

et le groupe Reconstruction

Un grand merci à Rémi Fabre, qui a permis la réalisation de cette étude, et à Yvon Gourhand, pour sa relecture patiente et attentive, assortie de ses conseils pertinents, ainsi qu'à tous les membres de l'atelier de recherche historique, en particulier Bernard Henry, qui ont participé par leurs critiques et leurs suggestions à l'amélioration de ce modeste document.

Merci également au personnel du Centre d'histoire du travail qui a mis à notre disposition toutes les ressources nécessaires avec beaucoup de gentillesse et de compétence.

Henri

Mars 2017

Quand on consulte les archives de la Fédération Nantaise des Métaux de la CFTC qui correspondent à la période de la guerre d'Algérie entre 1954 et 1962, un militant syndicaliste Gilbert Declercq, apparaît comme l'un des acteurs majeurs de cette époque, son action pour la paix en Algérie et pour la déconfessionnalisation de la CFTC et sa participation active aux grandes grèves de 1955 le désignant comme l'un des leaders qui ont profondément marqué le syndicalisme chrétien dans la région nantaise et sur le plan national.

L'influence du groupe de réflexion et de prospective, « Reconstruction » qui sera pour lui, la source d'inspiration de son action à la CFTC, l'amènera à militer pour la fin du conflit en Algérie, en préconisant une lutte unitaire des syndicats ouvriers.

Lors des entretiens enregistrés en 1984, il revient sur son engagement pour la paix en Algérie et les difficultés rencontrées pour convaincre la majorité des adhérents de la Confédération qui restait très prudente dans ses prises de position jusqu'en 1958.

L'arrivée du général de Gaulle au pouvoir, sera le déclencheur d'un processus qui progressivement amènera la CFTC à militer pour le cessez le feu, l'autodétermination et l'indépendance de l'Algérie et à se rapprocher des autres centrales syndicales pour agir de manière unitaire contre les Ultras d'Algérie.

SOMMAIRE

1- Premières armes d'un syndicaliste

- 1 - 1 - Jeunesse de Gilbert Declercq**
- 1 - 2 - L'Ecole professionnelle et l'Adhésion à la JOC**
- 1 - 3 - Relations avec la hiérarchie de l'Eglise**
- 1 - 4 - Declercq permanent de l'UD CFTC**
- 1 - 5 - Le groupe « Reconstruction »**
- 1 - 6 - Declercq : Organisateur des luttes, Les grèves de 1955**

2 – Declercq, la CFTC, « Reconstruction » et la guerre d'Algérie (1954-1958)

- 2 - 1 - Evolution de l'attitude de la CFTC face au conflit algérien (1954-1958)**
- 2 - 2 - Rappel des réservistes en avril et Mai 1956**
- 2 - 3 - Transport des rappelés vers l'Algérie : Manifestations, sabotages, répression, Mai 1956**
- 2 - 4 - Quelques UD CFTC et Reconstruction contre le prolongement de la guerre en Algérie**
- 2 - 5 - La CFTC et Reconstruction face à la torture et aux pouvoirs spéciaux (1957)**
- 2 - 6 - Rapport avec la CGT et le Parti communiste**
- 2 - 7 - Contacts avec les syndicats algériens**
- 2 - 8 - Succès militaires, échec politique**
- 2 - 9 - Bombardement de Sakiet et ses conséquences**

3 – La création de la 5^{ème} République – Vers l'autodétermination de l'Algérie (1958-1959)

- 3 - 1 - Le Coup de force d'Alger 13 mai 1958**
- 3 - 2 - Visite de Declercq en Algérie du 23 au 29 juillet 1958**
- 3 - 3 - Position de la CFTC sur le Référendum du 28 septembre 1958**
- 3 - 4 - Deuxième visite de Declercq en Algérie en février 1959 - Congrès de l'Union Régionale**
- 3 - 5 - Evolution de l'Attitude de la CFTC métropolitaine sur le nationalisme algérien**
- 3 - 6 - La CFTC Declercq et de Gaulle**

4 - L'autodétermination et les révoltes (1960-1961)

4 - 1 - Semaine des barricades à Alger

- 4-1-1 L'autodétermination
- 4-1-2 Position de la CFTC fin 1959
- 4-1-3 Origine de la semaine des barricades
- 4-1-4 Fin de la rébellion
- 4-1-5 Réactions syndicales en Algérie

4 - 2 - La CFTC organise le mouvement unitaire contre les Ultras

4 - 3 - Actions pour la paix de la CFTC en 1960 et 1961

4 - 4 - Actions communes unitaires avec l'UGTA pour la paix

4 - 5 - Le putsch des généraux et Réactions syndicales 22-25 avril 1961

- 4-5-1 Origine du putsch : Glissement vers l'Algérie algérienne de février 60 à avril 61
- 4-5-2 Création de l'OAS-Préparation du putsch
- 4-5-3 Le putsch
- 4-5-4 Réactions syndicales
- 4-5-5 Difficultés pour créer le front syndical
- 4-5-6-Début des négociations à Evian mai 1961

5 – La manifestation des Algériens d'octobre 1961

5 - 1 - Développement du terrorisme et répression en métropole

5 - 2 - Manifestations des Algériens le 17 octobre 1961 à Paris

5 - 3 - Réactions syndicales après le 17 octobre

5 - 4 - Declercq et les manifestations : différences entre Nantes et Paris

6 – L'OAS et la manifestation de Charonne (1962)

6 - 1 - L'OAS en métropole et les attentats de Paris

6 - 2 - Les manifestations de Paris du 8 février 1962-Métro Charonne

6 - 3 - Réactions syndicales suite aux attentats

6 – L'OAS et la manifestation de Charonne (1962)

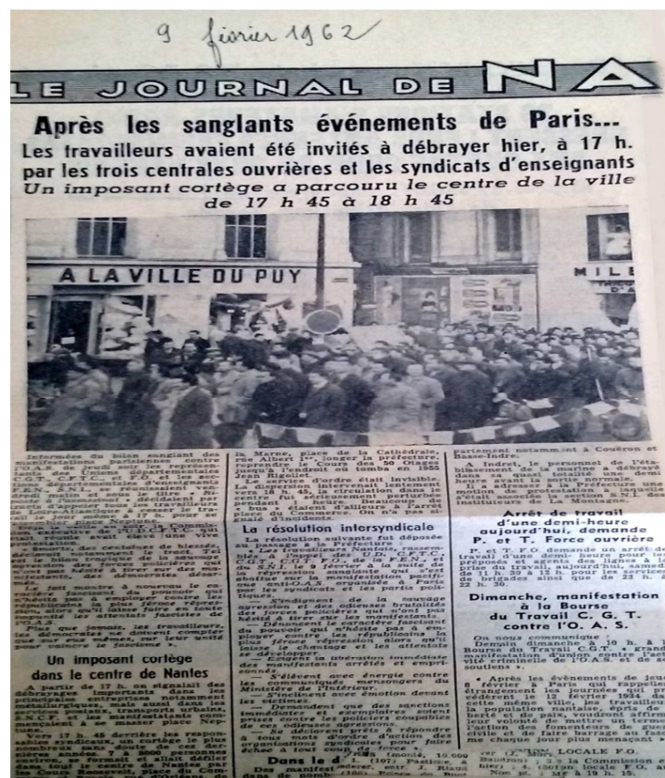
6 - 4 - Les obsèques des victimes du métro Charonne

6 - 5 - Manifestations à Nantes le 9 février 1962, suites du métro Charonne

7 – Les relations de la CFTC avec les autres syndicats : le cas particulier de la Loire-Atlantique

8 – Conclusions : La CFTC, un acteur pour la paix en Algérie

9 – Sources et bibliographie



Journal de Nantes 9 février 1962 Archives CHT Collection Métaux CFT44

1- Premières armes d'un syndicaliste

1 -1- Jeunesse de Gilbert Declercq

Gilbert Declercq, est né à Nantes en 1919, dans une famille modeste, son père est ouvrier mouleur dans une fonderie. Il est très tôt orphelin de père, et sa mère pour subsister et élever sa famille de 2 enfants, travaille comme femme de ménage, et s'engage l'été sur la côte comme saisonnière.¹ Gilbert va à l'école publique et passe son CEP à 11ans, il reste à l'école une année supplémentaire en cours supérieur pour préparer son entrée à l'école professionnelle et obtenir une bourse. Des parents proches l'aident financièrement ce qui va et lui éviter d'entrer directement dans le monde du travail et devenir manœuvre à 12 ans².

Sa mère catholique pratiquante, l'emmène à la messe le dimanche, dans une paroisse bourgeoise, ce qui le détourne de la foi chrétienne durant de nombreuses années. Avec sa sœur il va en colonies de vacances à St Brevin et se souvient avec enthousiasme de cette vie collective animée par de jeunes séminaristes, qui vont lui donner le goût de l'action en équipe et de l'Océan. Ces rencontres, lui redonnent la foi, cette foi qui va donner un sens profond à sa vie de militant ouvrier et l'aider dans ses futurs combats.³ Il assume l'ambiguïté de ses convictions chrétiennes et son combat pour la lutte des classes, car pour lui, loin de tout ressentiment personnel vis-à-vis du patronat, sa lutte est tournée vers l'adversaire bourgeois, considérant que la caste qui opprime la classe ouvrière n'a rien en commun avec sa culture. Le travailleur se bat pour une civilisation plus fraternelle malgré sa pauvreté matérielle.⁴ « *Ainsi je crois que non seulement un peuple, mais l'espèce humaine tout entière, construit quelque chose, tout comme on prépare une manifestation qui sera le rassemblement de tous* »⁵. Pour lui les pauvres sont évangélisés, et l'argent n'est pas la finalité de l'existence.

1 - 2 - L'Ecole professionnelle et l'Adhésion à la JOC

Gilbert Declercq rentre à l'Ecole professionnelle Launay à l'âge de 13 ans, petit et malingre, il va avoir beaucoup de peine à utiliser les outils. Tous les travaux sont réalisés manuellement, la conduite des machines-outils est réservée aux professeurs, leur utilisation étant dangereuse. Les bois utilisés sont durs et épais. Il déclare : « *c'était une tâche qui dépassait mes capacités physiques* » Il va échouer à son CAP de modeleur, mais l'année suivante il prépare une formation de dessinateur, et est alors reçu à l'examen du CAP. Il reconnaît que les cours de français et de mathématiques lui convenaient mieux.⁶

En 1936 il va adhérer à la JOC⁷, les jeunes qui composent la section ont eu une éducation chrétienne, mais la plupart l'ont abandonné depuis longtemps. Ils découvrent à travers cet engagement, une autre manière de voir la religion, différente de celle qu'ils avaient connu auparavant. Egalement une manière d'appréhender les relations avec les jeunes filles, une idéalisation du couple, et un respect des jeunes ouvrières. Gilbert Declercq évoque aussi la maltraitance des jeunes apprentis dans les ateliers, les

¹ Livre « *Un syndicaliste en liberté* » page 81

² *Cahiers du LERSCO*, 1982 Université de Nantes ; « Autobiographie de Gilbert Declercq »

³ *Un syndicaliste en liberté*, op cit, « Le coup de foudre cela existe pour l'amour mais aussi pour la foi », page 81

⁴ *Ibidem*, page 84

⁵ *Ibidem*, page 85

⁶ *Cahiers du LERSCO*, op cit, « Autobiographie de Gilbert Declercq »

⁷ JOC : Jeunesse Ouvrière Chrétienne fondée en 1935 Mouvement préconisant une approche critique du monde du travail

bizutages, et parle de diminution de la qualité morale des gens⁸. Pour ces jeunes : « *On aura toute notre existence en couple où on s'aimera beaucoup, où on luttera pour la classe ouvrière et on sera des chrétiens purs et vrais. La vie n'a pas toujours été comme ça, mais c'était vu ainsi et ça donnait chaud au cœur, un enthousiasme juvénile que certains diront naïf.* »⁹

A l'école Launay, il y avait un aumônier ainsi qu'un local à l'extérieur où se tenaient les réunions des jocistes. Gilbert Declercq et son groupe vont entrer en conflit avec un autre mouvement d'action catholique, la JEC¹⁰ qui considérait qu'elle était la représentante de toutes les écoles. Les jocistes disaient : « *nous ne sommes pas des étudiants, mais des apprentis, nous appartenons à la classe ouvrière et nous sommes solidaires avec elle* »¹¹. L'Eglise disait de son côté : il n'y a pas de classes nous sommes tous des frères, cependant certains prêtres partageaient la vision des jocistes et pensaient que la conscience de classe devait s'exprimer au sein de l'église.¹²

La JOC sera l'école de formation qui va préparer ses adhérents à prendre des responsabilités au sein des entreprises et des ateliers. Gilbert Declercq, Secrétaire et fondateur d'une section Jociste comportant une cinquantaine d'adhérents à l'école professionnelle, exprime la révolte des jeunes travailleurs chrétiens contre l'exploitation patronale et une contestation de la classe dominante. Sa formule : « *voir, juger, agir* », développe le sens critique et la solidarité de groupe, et réunit dans des combats communs ses militants qui pour certains deviendront des leaders syndicaux.¹³

1 - 3 - Relations avec la hiérarchie de l'Eglise

Cependant les relations de Gilbert Declercq avec la hiérarchie de l'Eglise, en particulier avec l'Evêque de Nantes, Monseigneur Villepelet¹⁴ sont difficiles. Après la JOC, il crée avec des camarades, et un aumônier l'abbé Chaignon¹⁵, une organisation ouvrière catholique d'adultes. Ce prêtre est nommé par l'Evêché, directeur de l'école Saint-Stanislas qui accueillait la jeune bourgeoisie nantaise. Pour Declercq, c'est une trahison de la classe ouvrière. Il sollicite une audience à titre personnel à l'Evêque, qui accepte de le recevoir, et lui demande pourquoi il a muté le père Chaignon à ce poste. Celui-ci lui répond qu'il avait besoin de quelqu'un ayant fait l'Ecole de Rome, et ajoute : « *vous savez personne n'est indispensable, si le père Chaignon était mort qu'auriez-vous fait ?* », Declercq lui répondant alors : « *Et vous Monseigneur ?* ». Il revient également sur la prise de position d'un journal catholique hebdomadaire qui s'était prononcé contre l'échelle mobile des salaires. Declercq pose la question : « *ça vous engage, vous Evêque ou ça ne vous engage pas ? Si ça ne vous engage pas, empêchez-les de mettre journal catholique ; si ça vous engage ne dites rien contre l'échelle mobile...vous êtes vraiment contre l'échelle mobile dans votre morale catholique ? Vous m'avez pourtant dit : L'échelle mobile je n'y connais rien.* ». Villepelet lui demande s'il avait confiance dans les évêques. Declercq lui répond : « *ça dépend pour quoi Monseigneur, Pour le dogme bien sûr, mais pour les choses de tous les jours, absolument pas* » et renchérit : « *pendant la guerre, vous avez pris position, la plupart d'entre vous pour le Maréchal Pétain, alors vous voulez que j'aie confiance en vous ?* » Dans une autre anecdote, il reçoit un jour dans sa maison en bois de la cité des Batignolles, Monseigneur Villepelet, à qui le curé de la paroisse avait suggéré de visiter la cité ouvrière.

⁸ *Cahiers du LERSCO*, op cit, « Autobiographie de Gilbert Declercq »

⁹ *Cahiers du LERSCO*, 1982 Université de Nantes ; autobiographie de Gilbert Declercq

¹⁰ *JEC Jeunesse Etudiante Chrétienne*

¹¹ *Cahiers du LERSCO*, op. cit., « Autobiographie de Gilbert Declercq ».

¹² *ibidem*

¹³ *Un syndicaliste en liberté*, op.cit, page 79

¹⁴ **Jean-Joseph-Léonce Villepelet** (né le 12 septembre 1892 à Saint-Amand-Montrond et mort le 23 janvier 1982) prélat français, évêque de Nantes de 1936 à 1966.

¹⁵ L'abbé **Maurice Chaignon** (1898-1983) premier aumônier diocésain (Nantes) de la JOC en 1937

L'évêque est surpris de la bonne tenue du logis et s'exclame : « *mais c'est propre ici* » provoquant la colère rentrée de Declercq qui regrette cette méconnaissance totale des classes modestes¹⁶.

1 - 4 - Declercq permanent de l'UD CFTC

A sa sortie de l'école professionnelle, en 1936, Declercq entre comme employé aux écritures aux Batignolles. Il y reste un an et en 1937 change d'entreprise. Il va exercer son métier de dessinateur aux chantiers de Bretagne, et adhère à la CFTC, parcours logique d'un jeune jociste, la CGT, étant assez anticléricale. Il y restera deux ans, avant de partir au service militaire¹⁷ en 1939, la guerre étant déclarée. A l'armée, son travail de dessinateur dans la navale, va lui permettre d'être incorporé dans la marine à Lorient au dépôt des équipages de la flotte, la guerre interdisant tout embarquement. Après quelques mois, il va travailler sur les navires en construction, torpilleur et dragueur de mines, et va reproduire sur petits formats les plans des machines. Il sera démobilisé en 1942¹⁸.

A son retour en 1942, il retrouvera du travail aux Chantiers de Bretagne, comme ouvrier menuisier. Devenu permanent de la JOC dissoute officiellement, la France alors occupée, il va recevoir un avertissement de la Kommandantur, l'enjoignant de rejoindre son poste aux chantiers. Passé dans la clandestinité, muni de faux papiers, il ne participera pas à la lutte armée, mais restera en liaison avec les maquis de la région de Saffré¹⁹.

Il se marie en septembre 1944 avec Jacqueline qui est également militante à la JOC, et revient aux Chantiers navals Dubigeon, où il exerce de nouveau sa profession de dessinateur. Il accepte en mars 1945 de devenir permanent de l'Union départementale CFTC. Conscient de son manque d'expérience, et sceptique sur le syndicat qui n'était pas très dynamique, il démissionne de son poste syndical et entre aux Batignolles en 1945²⁰, et devient secrétaire de la section syndicale d'entreprise, ce qui lui permettra d'acquérir l'expérience de la lutte syndicale, de la négociation comme d'y rencontrer des syndicalistes qui avaient une vision semblable à la sienne sur l'avenir de la CFTC²¹. Devenu membre du bureau confédéral en 1949, il est étonné de l'atmosphère qui règne au syndicat à l'époque. Les réunions commencent par une prière dédiée à Notre Dame du travail ! La naissance en 1947 de Force Ouvrière laisse entrevoir un espoir de création d'une grande centrale syndicale non communiste et socialiste, mais très vite, suite aux divergences sur la manière de mener les luttes, le rapprochement est abandonné. D'autre part, la CFTC étant très minoritaire, elle a peu d'influence sur la CGT qui refuse toute action commune. Cette situation renforce Declercq dans sa conviction que seule une CFTC déconfessionnalisée, pourra freiner l'hégémonie de la CGT. Il s'interroge cependant sur son engagement à la CFTC : « *Quand on discutait avec Gaston Tessier²², on se demandait parfois ce qu'on faisait dans cette organisation, on a tenu le coup parce que d'autres sont venus qui étaient branchés sur la même longueur d'onde. Ce fut une grande rencontre avec des copains comme Vignaux, Détraz, Savouillan, Bourhis, Duvivier, Descamps et tant d'autres* »²³

¹⁶ Cahiers du LERSCO, *op. cit.*, « Autobiographie de Gilbert Declercq ».

¹⁷ Entretien Gilbert Declercq en 1984-Centre d'Histoire du Travail CHTH E26 : 1 réponse 2-3 Annexe 2 page 4

¹⁸ Anne Lise Serazin, Vies de travail en Loire Atlantique au XXème siècle, Traversés du siècle, Paris, L'Harmattan

¹⁹ Un syndicaliste en liberté, *op. cit.*, page 89

²⁰ Ibidem, page 89

²¹ Ibidem, page 89

²² Gaston Tessier : né le 15 juin 1887 à Paris (1^{er} arrond.), mort le 8 août 1960 à Paris (XV^e arrond.) ; employé d'une maison de commerce ; secrétaire général de la Fédération des employés en 1914 ; secrétaire général puis président de la CFTC (1919-1953) ; secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC).

²³ Un syndicaliste en liberté, *op. cit.*, page 89

1- 5 - Le groupe de réflexion et de prospective « Reconstruction »

L'évolution de la CFTC, qui deviendra en 1964, la CFDT, est liée à un groupe de militants regroupés au sein de la confédération, autour d'un groupe de réflexion et de prospective « Reconstruction » qui souhaitait à terme la déconfessionnalisation du syndicat, et son orientation vers le socialisme et l'autogestion. Une interview d'Albert Détraz²⁴ en décembre 2014 donne des précisions sur la création de Reconstruction : *« La publication appelée Reconstruction a été à l'origine un modeste bulletin polycopié créé en 1945 par quatre responsables de l'époque : Fernand Hennebicq du gaz-électricité, Charles Savouillan de la métallurgie, Paul Vignaux et François Henry de l'Éducation nationale. Ils se réunissent pour étudier et s'informer sur les grandes questions économiques et sociales qui se posent en France et dans le monde après la terrible épreuve de guerre. Ceci me conduit à bien préciser que Reconstruction n'a jamais été la revue de la minorité de la CFTC, même si une certaine confusion a pu exister. Son lectorat était plus large que la sphère minoritaire. »*

« Reconstruction » va à l'occasion des comités nationaux confédéraux, se battre contre le cumul des mandats politiques et syndicaux, en particulier MRP et CFTC. Il s'opposera à une conception démocrate-chrétienne et catholique sociale du syndicat, son objectif étant d'éliminer toute référence à la doctrine sociale de l'église, remplacée par une notion de morale chrétienne, réfutant un enseignement venu de l'extérieur²⁵.

1 - 6 - Declercq : Organisateur des luttes, Les grèves de 1955

Nommé permanent de la fédération des métaux de Nantes en septembre 1951, Declercq va siéger au Bureau confédéral, et au Comité national confédéral comme représentant de la Loire-Atlantique. Très engagé dans la minorité confédérale, fort de l'appui apporté par l'action des métallurgistes de Nantes et de Saint-Nazaire durant les grèves de 1955, cela lui permettra de rédiger un rapport sur la planification démocratique présenté au congrès de 1959.

Les grèves de 1955 dans la métallurgie nantaise, durant lesquelles la CFTC sera très présente au sein du comité d'action regroupant la CGT, FO, et la CFTC, feront acquérir à Declercq une stature nationale de leader syndical. Dans son rapport au 4^{ème} congrès CFTC des métaux de Nantes il insiste sur le rapport de force qui seul peut amener le patronat à négocier et affirme que : *« le capitalisme est mauvais moralement et techniquement et qu'au-delà des luttes pour obtenir des augmentations de salaire, se joue la mise en place d'un socialisme non totalitaire »*²⁶

Marcel Guihéneuf un des responsables CFTC et négociateur avec Declercq en 1955 explique leurs motivations : *« À la CFTC, nous venons presque tous de la JOC. Nous n'avons, pour beaucoup, qu'un apprentissage comme bagage, mais nous n'avons pas peur de nous opposer aux patrons avec des arguments solides. Nos années de JOC nous y avaient peut-être préparés. À la différence d'aujourd'hui, nous n'étions pas des ouvriers par défaut, nous avons tous fait un apprentissage, soit à l'école*

²⁴ Albert Détraz a été notamment secrétaire général de la fédération CFTC bois-bâtiment dans les années 45 à 64.

Membre du bureau confédéral CFTC, il sera un des acteurs principaux du groupe « Reconstruction »

²⁵ Un syndicaliste en liberté, op. cit, page 95

²⁶ Congrès du 26 novembre 1955 CFTC métaux Nantes, présenté par Declercq. Centre d'Histoire du Travail

professionnelle, soit dans une boîte, nous avons tous appris un métier et nous n'avons aucun complexe. Et puis, en refusant les promotions, nous ne sommes pas entrés dans le jeu de la direction »²⁷

En mai 1958, L'Union départementale se verra reprocher par la métallurgie nantaise son manque d'énergie dans la lutte contre le coup de force d'Alger, ceci entraînant le départ du président et du secrétaire de l'UD de Loire-Atlantique. Pressenti pour devenir secrétaire, Declercq, accepte de prendre cette responsabilité pour donner un nouvel essor à l'UD²⁸.

2 - Declercq, la CFTC, « Reconstruction » et la guerre d'Algérie (1954-1958)

2-1 Evolution de l'attitude de la CFTC face au conflit algérien (1954-1956)

Au début du conflit, la quasi-totalité des militants de la CFTC, étaient persuadés que l'Algérie était une province française selon la formule : « *La France de Dunkerque à Tamanrasset* »²⁹. L'école qu'elle soit publique ou privée insistait sur ce caractère d'une terre située dans le prolongement de la métropole et colonisée depuis plus d'un siècle, habitée par une communauté européenne importante. Declercq partageait cette vision : « *Je n'étais jamais allé en Algérie, je n'avais jamais voyagé jusque-là. J'ai fait mon service militaire en Corse. Pour moi la Corse et l'Algérie, c'était pareil.* »³⁰ Dès 1955, le responsable de L'Outre-mer au niveau confédéral Gérard Espéret³¹ explique à Declercq que la situation des algériens berbères ou arabes est la même que celle des peuples d'Afrique colonisés : « *la situation algérienne est un peu différente parce qu'il y a beaucoup de colons* »³², mais c'est vraiment la colonie, c'est exactement pareil ».

Le développement de l'insurrection algérienne durant l'année 1955 nécessite l'envoi de renforts, et amène le gouvernement d'Edgar Faure³³ à appeler les disponibles en vertu de la loi du 31 mars 1928. Un premier décret le 21 mai 1955 permet le rappel des membres du contingent 1953-2 résidant en Algérie. Les insurrections dans le Constantinois, et au Maroc rappellent tout le contingent 1953-2 et maintient sous les drapeaux le contingent 1954-1. Tous les officiers et sous-officiers de réserve peuvent être rappelés, quelle que soit leur classe. Le 11 septembre 1955, 600 rappelés de l'Armée de l'Air³⁴, en gare de Lyon à Paris refusent de partir, suivis le 8 octobre 1955 des soldats du 406^{ème} régiment d'artillerie antiaérienne de Rouen. Les manifestations se prolongent jusqu'à la fin de l'année 1955.

²⁷ **Marcel Guihéneuf**, *Le P'tit Pape de la Navale*, Entretiens avec Ronan VIAUD et Xavier NERRIERE, Nantes, ed. du CHT, 2000

²⁸ **Un syndicaliste en liberté**, *op. cit.*, page 95

²⁹ **Déclaration de De Gaulle**, second voyage en Algérie à Batna en 1958 : « Une seule France de 55 millions de Français de Dunkerque à Tamanrasset »

³⁰ **Gérard Espéret** : Né le 8 octobre 1907 à Versailles (Seine et Oise, Yvelines), mort le 22 octobre 1995 à Nailloux (Haute-Garonne) ; militant de la JOC, secrétaire de l'Union départementale CFTC de la Manche (1936-1939), secrétaire général-adjoint de la CFTC à partir de 1947, puis vice-président de la CFTC-CFDT (1960-1967). Entretien de Gilbert Declercq en 1984-Centre d'Histoire du Travail CHTH E26 : 1- réponse 2-3 Annexe 2 page 3

³¹ **Entretien Gilbert Declercq** en 1984-Centre d'Histoire du Travail CHTH E26 : 1- réponse 2-3 Annexe 2 page 3

³² Colons européens jouissant d'un statut identique à celui des métropolitains

³³ **Edgard Faure** Président du Conseil (23 février 1955-24 janvier 1956) Membre du Parti Radical

³⁴ **Guy Pervillé** « La guerre sans nom 1992 »

Suite à la dissolution de L'Assemblée nationale par le gouvernement d'Edgard Faure le 30 novembre 1955, Mendès France³⁵ et Guy Mollet³⁶ vont créer le Front Républicain, regroupant la SFIO, les radicaux, l'UDSR³⁷, les Républicains Sociaux³⁸ et excluant le parti communiste. Le Front républicain a pour programme la paix en Algérie et Mendès France va déclarer en décembre 1955 : « *Nous ne nous maintiendrons pas plus en Algérie que dans aucun pays d'Afrique du Nord ou de L'Union Française, par la force, la violence, la répression mais en recherchant un accord avec ces peuples et les gens qui y vivent. Il faut chercher la conciliation elle peut être trouvée* », Guy Mollet renchérit parlant de : « *cette guerre imbécile et sans issue* » envisageant même l'indépendance de l'Algérie. Le Front républicain est un assemblage de circonstance sans homogénéité et les positions extrêmes ne sont pas partagées par tous ses partenaires, plus particulièrement les gaullistes, et cette ambiguïté entraînera par la suite des divergences sur la politique à appliquer.

Cahiers Reconstruction de décembre 1955 sous la signature de Michel Branciard souligne : « *La solidarité de fait est évidente entre le mouvement ouvrier non communiste et la gauche non communiste en voie de renouvellement* »³⁹. Les minoritaires de la CFTC prennent nettement position pour soutenir le Front républicain, les socialistes et Guy Mollet, et demandent aux électeurs de voter pour les listes de la SFIO. La confédération qui se refuse à prendre position, réagit, en déplorant que certaines de ses UD ou Fédération « *aient donné sous diverses formes des consignes de vote* ». Les élections du 2 janvier 1956 donneront 185 élus au front républicain dont 85 SFIO et 80 mendésistes. Le président de la république René Coty fera appel à Guy Mollet pour former le nouveau gouvernement. Peu après son investiture (31 janvier), Guy Mollet se rend en Algérie le 6 février 1956, et sa visite se déroule dans une ambiance très tendue, sous les cris des manifestants massés sur le Forum d'Alger qui refusent l'éviction de Soustelle⁴⁰ et la nomination de Catroux⁴¹. Mollet cède aux algérois en nommant Robert Lacoste⁴² gouverneur le 9 février et décide de porter les effectifs des forces militaires en Algérie, de deux cent mille à cinq cent mille hommes, en prolongeant le service militaire jusqu'à vingt-sept mois.

La CFTC va envoyer une mission en Algérie, à la demande de l'union régionale algérienne du 30 janvier au 7 février 1956. Elle est composée de Théo Braun⁴³, vice-président des cheminots et de Yves Morel⁴⁴ de

³⁵ **Pierre Mendès France**, né le 11 janvier 1907 à Paris, mort le 18 octobre 1982, homme d'État français président du conseil de la IV^e République de juin 1954 à Février 1955.

³⁶ **Guy Mollet**, né le 31 décembre 1905 à Flers (Orne) mort le 3 octobre 1975 à Paris, homme politique français, secrétaire général de la SFIO de 1946 à 1969, président du Conseil sous la IV^e République de février 1956 à juin 1957.

³⁷ **UDSR** : Union démocratique et Sociale de la Résistance tendance Mitterrand

³⁸ **Républicains sociaux** : gaullistes « tendance Chaban Delmas »

³⁹ **Michel Branciard**, Né le 29 janvier 1926 à Gleize (Rhône), mort le 31 janvier 2003 à Bourg-en-Bresse (Ain) ; professeur agrégé de sciences naturelles ; militant de la JEC puis syndicaliste, membre du comité national du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN) de 1960 à 1980 ; membre du Conseil économique et social. Auteur de l'ouvrage *Un syndicat dans la guerre d'Algérie, la CFTC qui deviendra CFDT (1984)*

⁴⁰ **Jacques Soustelle** est un homme politique, membre de l'Académie française, né le 3 février 1912 à Montpellier (Hérault) mort le 6 août 1990 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), gouverneur général de l'Algérie au début de la guerre, connu pour ses positions en faveur de l'Algérie française

⁴¹ **Georges Catroux**, né le 29 janvier 1877 à Limoges et mort le 21 décembre 1969 à Paris, général d'armée, ministre de la IV^e République, nommé par Guy Mollet au poste de gouverneur de l'Algérie en remplacement de Soustelle.

⁴² **Robert Lacoste**, né le 5 juillet 1898 à Azerat (Dordogne) mort le 8 mars 1989 à Périgueux ; gouverneur général et ministre de l'Algérie de février 1956 à mai 1958.

⁴³ **Théo Braun** Vice-président national de la CFTC de 1945 à 1963, ancien ouvrier d'imprimerie, dirigeant national de la Jeunesse ouvrière chrétienne, ministre dans le deuxième gouvernement d'ouverture de Michel Rocard, de juin 1988 à mai 1990

L'EDF. L'union régionale algérienne souhaitait que les métropolitains apprécient sur place l'extrême complexité des problèmes posés, et l'efficacité des solutions proposées. La mission va rencontrer des militants nationalistes et rend compte de l'état d'esprit des musulmans : « *contrôlant l'action insurrectionnelle, le FLN est devenu indéniablement le pôle d'attraction de l'opinion, jouissant d'une confiance et d'un appui populaires qui dépassent de loin ceux du MTL*⁴⁵. *Le FLN au début s'est imposé par la force, mais est devenu une source d'espérance.* » La mission conclut que « *Le problème pour les musulmans n'est plus un problème économique, ni un problème d'assimilation, d'intégration, d'égalité des droits, mais celui de la reconnaissance de la nation algérienne, le peuple musulman demandant dans sa grande majorité l'indépendance*⁴⁶ ». L'existence du maquis et de L'ALN, renforcent le sentiment d'existence d'une nation qui lutte pour sa libération. Le FLN a supplanté tous les autres partis politiques algériens et refuse de reconnaître les mouvements nationalistes qui l'ont précédé comme interlocuteurs valables du gouvernement français.

Le problème de l'avenir des européens vivant en Algérie, après son émancipation, reste entier. La majorité des pieds noirs interrogés, affirment que l'Algérie est une terre française et refusent la sécession, seule une minorité ne croit pas à l'intégration et la juge irréalisable. Dans son rapport la mission très pessimiste évoque un effroyable engrenage en constatant la sauvagerie de l'insurrection et la répression impitoyable souvent démesurée et aveugle, qui interne les individus pour des raisons futiles et non contrôlées. En conclusion la mission CFTC estime qu'il ne faut pas confondre pacification et répression, la pacification devant être accompagnée de la mise en place de structures nouvelles sur le plan économique et social, tout en sauvegardant les traditions ancestrales de la communauté musulmane. La souveraineté française est une utopie, aucun peuple n'accepte plus la souveraineté d'un autre peuple. L'objectif doit être l'instauration d'une communauté franco-musulmane sans prédominance de l'une sur l'autre.

En février 1956, *cahier Reconstruction*, juge qu'une telle communauté nécessiterait une transformation révolutionnaire des conditions politiques, économiques et sociales de l'Algérie, et doute qu'une volonté puisse exister tant que des mesures d'épuration n'interviendront pas dans la haute administration d'Alger, ainsi qu'une réforme agraire suffisamment radicale pour supprimer les pouvoirs féodaux qui depuis longtemps se substituent aux pouvoirs de la République. Sans ces mesures il est vain de rechercher le cessez le feu et une solution négociée.

Le congrès du bâtiment CFTC des 3 et 4 mars 1956, déclare : « *Une politique comportant l'usage de la force armée ne peut être valable en Algérie que si elle poursuit en toute clarté le rétablissement de la sécurité personnelle dans le respect du droit individuel égal pour tous, la restauration de l'autorité de l'Etat en vue de parvenir par des réformes économiques et sociales et par une entente politique à une redistribution des revenus et du pouvoir au bénéfice des plus déshérités de toutes origines et à une coexistence pacifique des deux communautés qui composent la population.* »⁴⁷

2-2 Rappel des réservistes en avril et Mai 1956

Le gouvernement de Guy Mollet formé après les élections législatives de janvier 1956, reconnaît l'indépendance du Maroc le 2 mars et celle de la Tunisie le 20. Il tente sans succès de prendre contact avec le FLN et fait voter par l'Assemblée nationale les pouvoirs spéciaux en Algérie, avec l'appui des élus

⁴⁴ **Yves Morel** Né le 11 mars 1913 à Lanveoc (Finistère), mort le 1er janvier 1988 à Gap (Hautes-Alpes) ; contremaître EDF ; syndicaliste CFTC, secrétaire général de la Fédération CFTC du Gaz et de l'Électricité (1951-1962) et membre du bureau confédéral de la CFTC ; administrateur d'EDF (1948-1968).

⁴⁵ **Michel Branciard**, *Un syndicat dans la guerre d'Algérie*, op.cit.

⁴⁶ *Ibidem*

⁴⁷ *Ibidem*

communistes. Le ministre résident Robert Lacoste partisan du maintien de l'Algérie française, demande l'envoi de renforts pour mettre en place le quadrillage du territoire. Le rappel de 170000 disponibles décidé en Avril permet de faire passer les effectifs de 114000 hommes présents en juillet 1953 à 355000 hommes fin mai 1956.

Dans la région nantaise le rappel des réservistes en juin 1956 va provoquer diverses manifestations⁴⁸. Les partisans et adversaires d'un cessez le feu en Algérie, tiennent conférences et meetings, les syndicats CGT et le parti communiste prennent une part importante dans l'organisation de ces événements. Débrayages et manifestations dans les gares et sur la voie publique gênant la circulation des convois ferroviaires du fait des rappelés ou des manifestants, entraînent des sanctions sévères et obligent les trains à éviter le passage dans les grandes villes⁴⁹.

2-3 Transport des rappelés vers l'Algérie : Manifestations, sabotages, Répression, Mai et Juin 1956

Le Préfet, faisant référence aux ordres du Ministre de la Défense, dans une note aux Sous-Préfets de Loire-Inférieure⁵⁰ demande aux services de police de déférer au parquet militaire, les personnes qui se seraient rendues coupables de sabotage ou d'obstacle à la circulation des transports de rappelés.

Christian⁵¹ rappelé nantais part de Nantes, le 6 juin pour Cherbourg, point de rassemblement avant son départ en Algérie. Ce premier voyage se déroule sans incident. A son arrivée il trouve une caserne sale, humide et vandalisée par les occupants précédents. Après quelques jours de séjour à Cherbourg, il part pour Marseille le 20 juin. Le train part à 22 heures pour éviter les affrontements avec les pacifistes. Des blocs en béton sur la voie et l'utilisation du signal d'alarme rendent difficile les cent premiers kilomètres. Après 3 heures de voyage le calme revient. Le train évitant le passage dans les villes, le voyage durera 48 heures pour rejoindre Marseille.

Le 25 mai⁵², des rappelés font stopper l'express Quimper Paris après son départ de Nantes. Le train est arrêté à 6 reprises par le signal d'alarme à 10 kilomètres de Nantes. Après intervention de la gendarmerie et la neutralisation par la SNCF des freins à air, le train quitte le département à 15 h 40. Deux jeunes gens identifiés comme les auteurs de troubles ont été remis en gare d'Angers à l'autorité militaire.

De graves incidents⁵³ se produisent à Saint-Nazaire le 28 mai 1956. A l'appel de la CGT et du Comité Nazairien pour une solution pacifique du problème algérien, 2 meetings simultanés se sont tenus à Saint-Nazaire, rassemblant de 2500 à 3000 personnes. Les manifestants ont bloqué dans la gare l'autorail. Les forces de police sont intervenues et ont dégagé les voies. La motrice ayant été sabotée et les voies obstruées, le convoi a démarré avec une heure et demie de retard. Plusieurs blessés légers de part et d'autre sont à déplorer. Dans l'après-midi une délégation a été reçue par le Maire de St Nazaire, le Sous-Préfet a refusé de les recevoir. Dans le département des perturbations ont été apportées à la circulation des trains réguliers par les rappelés. Les trains Quimper Paris entrés dans le département avec de nombreux retard, ont été bloqués à différentes reprises par le fonctionnement des signaux d'alarme ou des freins à main. Les convois ont pu être acheminés sous la protection de la gendarmerie. Par contre à Nantes

⁴⁸ **Annexe 1** : ADLA 213W264 page 5

⁴⁹ **Annexe 1** : ADLA 213W264 page 5

⁵⁰ **Annexe 1** : Lettre du Préfet de Loire-Inférieure aux sous-Préfets ADLA, 213W264 page 16

⁵¹ **Christian Butaud** rappelé en Algérie en 1956, coauteur de l'ouvrage *Le blé en feu, Algérie années 50, Récits*, Le reflet, février 1999

⁵² **Annexe 1** : Note des Renseignements généraux ADLA 213W264 page 16

⁵³ *Ibidem*, page 18

l'embarquement des rappelés s'est effectué sans manifestation ni incident. La répression contre les auteurs de troubles est sévère. Dans la presse syndicaliste⁵⁴, un article du secrétaire de l'UD FO de Loire-Inférieure, réclame la révision du jugement du tribunal des forces armées de la 3^{ème} région prononcé le 24 juillet 1956 qui condamne un jeune ouvrier nazairien Guy Bézier à 5 ans d'emprisonnement pour entrave à la circulation du matériel utilisé pour la défense nationale. Guy Bézier, 19 ans, appartient à une famille pauvre de 8 enfants dont 1 frère en Algérie et l'autre en Egypte. Il est condamné pour avoir coupé un tuyau à air d'une micheline, ce qui est considéré comme une action contre la guerre d'Algérie⁵⁵.

Des membres de la CFTC vont participer à titre individuel aux manifestations qui protestent contre le départ des rappelés. « *Reconstruction* » qui n'a pas appelé à rejoindre ces manifestations, explique sa position : « *Qu'il s'agisse d'user de la force armée ou de négocier, il faut un Etat. Voilà pourquoi à Reconstruction, on n'a pas accueilli les manifestations de rappelés comme les accueillent les manifestants communistes. Ceux-ci croient peut-être au défaitisme révolutionnaire. Avertissement sévère pour un gouvernement incapable de susciter la confiance indispensable en démocratie, ces réactions traduisent à notre avis, une décomposition de l'Etat démocratique qui ne saurait nous réjouir*⁵⁶. ». A noter que Le PC, ne lancera aucun mot d'ordre aux rappelés qui partent défendre « *les privilèges colonialistes* ».

Les manifestations d'avril et mai 1956, sont encadrées et encouragées par des militants hostiles à la guerre, anarchistes, extrême gauche, trotskyste, parti communiste, nouvelle gauche laïque ou chrétienne regroupés dans des comités hostiles à la poursuite de la guerre en Afrique du Nord (AFN) et présents dans le comité nantais pour l'arrêt de la guerre en Algérie⁵⁷. Le parti communiste est discrédité par l'engagement des communistes algériens au côté des rebelles, l'appui de l'URSS à l'Egypte et l'intervention soviétique contre la révolte hongroise qu'il approuve lui retirant le soutien de l'opinion française. La plupart des disponibles récemment libérés ne font pas état publiquement de leurs impressions mais n'ont pas caché leur désarroi face à la grande misère des paysans algériens et à leur exploitation par les grands propriétaires fonciers. En dehors de toute considération politique, ils ne croient pas à une intégration des populations locales à la métropole, et pensent que seule une solution fédérale sera susceptible de garder l'Algérie à la France. Les rappelés se plaignent également de la modicité des allocations accordées aux femmes, ascendants et soutiens de famille. Cependant à leur retour, aucun n'a rencontré de difficulté pour reprendre son emploi. Malgré la campagne faite par les communistes contre le rappel des disponibles, ceux-ci n'y participent pas. Seule la presse communiste, continue d'exploiter à des fins politiques les mesures militaires appliquées en AFN. Une note des RG du 20 novembre 1956⁵⁸, insiste sur le sentiment de méfiance à l'égard de la population musulmane des soldats rapatriés d'Algérie fin octobre, tout en soulignant l'amélioration du climat jugé plus serein que celui qu'ils ont trouvé à leur arrivée. En Novembre 1956 les rappelés de retour en métropole, dans une lettre adressée au Sous-Préfet de St Nazaire⁵⁹ et au préfet de Loire-Atlantique se plaignent de n'avoir perçu que leur prêt, la prime de maintien de l'ordre n'étant versée qu'aux caporaux-chefs et aux sous-officiers. Cette discrimination est vécue comme une injustice. Christian rappelé nantais⁶⁰, qui est sergent en Algérie en 1956, a vécu une situation semblable, la prime n'étant versée qu'aux sous-officiers et officiers. Une décision unanime des bénéficiaires décidera de la partager de manière équitable avec tous les soldats sans distinction de grade.

⁵⁴ *Ibidem*, page 18

⁵⁵ Yvon Gourhand, *En marge de la manifestation du 28 mai 1956 à Saint-Nazaire : L'affaire Guy Bézier*, ARH/UPN, septembre 2016

⁵⁶ Cahier Reconstruction juin 1956

⁵⁷ Guy Pervillé « La guerre sans nom » 1992

⁵⁸ Annexe 1 : ADLA 213 W 264 page 24, 25

⁵⁹ Annexe 1 : ADLA 213 W 264 page 24, 25

⁶⁰ Christian Butaud rappelé en Algérie en 1956 « Le blé en feu » -1997

2-4 Quelques UD CFTC et *Reconstruction* contre le prolongement de la guerre en Algérie

Le 11 avril 1956, la CFTC de Loire-Inférieure souligne les conséquences sociales de la poursuite de la guerre en Algérie qui interdit le développement du bien-être des travailleurs, et freine les investissements productifs. Elle prend nettement position pour demander la mise en place d'une politique de négociation, afin de trouver une solution pour ramener la paix en Algérie : « *aucune solution durable ne pourra être apportée au problème algérien par la voie des armes sans rechercher tout moyen pouvant permettre une politique de négociation qui sera rendu possible par un cessez le feu mutuel* ». Cependant le bureau de l'Union départementale, juge qu'il ne lui appartient pas d'organiser des manifestations ou des pétitions, et elle laisse ses adhérents libres d'agir comme bon leur semble⁶¹ en ajoutant qu'ils ne sauraient s'associer aux actions de la CGT compte tenu de sa collusion avec le PC.

L'union départementale de la Loire⁶² intervient dans le débat, car pour elle, le seul moyen d'aboutir au cessez le feu est politique. Elle prône le dialogue immédiat avec les représentants du peuple algérien sans aucune exclusive, mais comme en Loire Atlantique elle laisse ses adhérents libres de leurs actions. Elle proteste contre les inculpations et perquisitions, contre la presse s'inscrivant dans une « *offensive antidémocratique* », et refuse de voir les jeunes rappelés sacrifiés à la défense de privilèges et du maintien d'une discrimination raciale, contraires à la personne humaine.⁶³

Lors du conseil confédéral du 13 avril 1956, René Mathevet⁶⁴ de l'UD de la Loire, réclame un cessez le feu et un dialogue immédiat avec les représentants algériens sans exclusive. Gilbert Declercq qui présente la motion de son UD, estime qu'elle peut être fusionnée avec celle du bureau confédéral afin de l'enrichir.

François Fraudeau qui représente l'union régionale d'Algérie, critique la motion Declercq qui pour lui aboutirait à négocier avec des gens qui s'y refusent. Fraudeau⁶⁵ et son collègue Chaulet⁶⁶ sont considérés comme « anti-français » car ils réclament des élections au collège unique⁶⁷. La motion confédérale parlera d'entente politique mais pas de négociations.

Suite à ce conseil confédéral, *Reconstruction*, va passer, sur la question algérienne, dans l'opposition. Dans un éditorial d'avril 1956, le groupe ne conteste pas la nécessité d'assurer la sécurité des personnes en Algérie, mais critique la politique mise en place par Guy Mollet qui est accusé de fournir aux musulmans

⁶¹ **Michel Branciard** « Un syndicat dans la guerre d'Algérie »

⁶² **L'UD CFTC** de la Loire soutenait le 15 mars 1956 la grève des travailleurs nord-africains à Firminy

⁶³ **Michel Branciard** « Un syndicat dans la guerre d'Algérie » Editions Syros

⁶⁴ **René Mathevet** Né le 10 mars 1914 à Saint-Étienne (Loire), mort le 8 septembre 1994 à Montélimar (Drôme) ; employé à la Manufacture d'armes et de cycles de Saint-Étienne ; militant CFTC puis CFDT ; membre du bureau confédéral (1949-1955 puis 1960-1970) ; membre du Conseil économique et social (1959-1969), vice-président de la CFDT (1967-1970).

⁶⁵ **François Fraudeau** né le 11 février 1912 à Blida (Algérie) mort le 2 décembre 1985 à Paris. Secrétaire général (1936-1939) puis président (1946-1950) de l'Union départementale CFTC d'Alger, président de l'Union régionale d'Algérie (1950-1962) ; membre du conseil confédéral CFTC (1953-1963)

⁶⁶ **Alexandre Chaulet** né le 14 octobre 1903 à Hussein-Dey (près d'Alger), mort le 17 novembre 1963 à Paris ; à Alger, président de l'Action catholique de la jeunesse française ; secrétaire général de la CFTC d'Algérie, depuis 1935, délégué confédéral de la CFTC pour l'Afrique du Nord ; minoritaire à la CFTC d'Algérie face aux partisans de l'Algérie française, soutenu par la direction métropolitaine et la majorité syndicale chrétienne en France ; à l'indépendance, présenté par le FLN et élu à l'Assemblée nationale algérienne.

⁶⁷ **Collège électoral**, Pieds-noirs et musulmans confondus

une raison supplémentaire de ne pas faire confiance à la République Française. La conscience de l'impasse dans laquelle la France s'est engagée, impose de plus en plus l'idée de négociation. *Reconstruction* admet de moins en moins le refus du gouvernement, du fait national algérien, et cite un texte de Jean Amrouche⁶⁸ qui déclarait : « *pour vaincre le mépris et l'humiliation, une seule voie demeurait ouverte : la restitution de la nationalité algérienne aux algériens* ». Declercq précise qu'il faudra attendre 1959 au niveau de la confédération pour que le mot négociation soit employé.⁶⁹

Le 23 mai 1956, Mendès France démissionne du gouvernement et constate que les éléments modérés des musulmans d'Algérie, sont brimés par l'administration, soumis à des sévices et jetés dans des camps d'internement sans moyen d'expression. Le gouvernement n'ayant pas tenu compte des mesures qu'il préconisait il souhaite que sa démission : « *Ait le sens d'un appel angoissé pour que le gouvernement prenne les mesures nécessaires, si difficiles soient-elles.* »⁷⁰

Reconstruction considère que la politique en Algérie doit tendre vers une coexistence pacifique entre les deux communautés en reconnaissant le fait national algérien et en tenant compte de la volonté d'émancipation des algériens musulmans. En retour, les porte-parole de cette communauté doivent reconnaître l'existence de la communauté d'origine européenne et admettre pour elle la nécessité d'un statut reconnaissant son appartenance à la nation française. Les relations économiques « *maintenues, seront envisagées du point de vue des échanges entre deux économies autonomes, avec l'aide technique ou financière qu'une économie moderne en expansion pourra apporter à une économie sous-développée ayant un surplus de main d'œuvre* »⁷¹

Le secrétaire adjoint de la confédération Gérard Espéret, entretient depuis 1949 des contacts avec des syndicalistes CFTC d'Algérie, français, musulmans ainsi que nationalistes, qu'il rencontre en tant que responsable de l'outre-mer et chargé des problèmes liés à la décolonisation. Il va élaborer une note d'information dans laquelle il envisage les différentes solutions politiques : statu quo, statut de l'Algérie avec un ou deux collèges, province fédérée, Etat fédéral confédéré, Etat algérien intégré dans une fédération nord-africaine, abandon de l'Algérie par la France. Il conclut son étude par une réflexion sur le patriotisme : « *Notre patrie n'est pas la seule patrie et si nous avons un attachement farouche à notre indépendance, il faut bien admettre que d'autres hommes que nous peuvent avoir des réflexes identiques...La phase de la prise de conscience des peuples est la phase présente, la seconde phase sera celle d'une harmonisation dans un travail commun entre des hommes égaux mais différents, chacun pouvant apporter à l'autre ce qui lui manque* »⁷²

2-5 La CFTC et « Reconstruction » face à la torture et aux pouvoirs spéciaux (1957)

Début 1957 Pierre-Henri Simon⁷³ publie un livre « Contre la torture ». Le 23 mars 1957, la mort d'un avocat, Ali Boumendjel⁷⁴ détenu depuis deux mois par les parachutistes à Alger, mort présentée comme

⁶⁸ **Jean Amrouche**, de son vrai nom Jean El-Mouhoub né le 7 février 1906 à Ighil Ali, Wilaya de Béjaïa, Petite Kabylie (Algérie) et mort le 16 avril 1962 à Paris, écrivain, journaliste littéraire et homme de radio franco-algérien d'expression française.

⁶⁹ **Entretien Gilbert Declercq** en 1984-Centre d'Histoire du Travail CHTH E26 : 1- réponse 2-3 Annexe 2 page 4

⁷⁰ **Communiqué** de Mendès France le 23 mai 1956

⁷¹ **Michel Branciard** « Un syndicat dans la guerre d'Algérie »

⁷² **Michel Branciard** « Un syndicat dans la guerre d'Algérie »

⁷³ **Pierre-Henri Simon** (né à Saint-Fort-sur-Gironde le 16 janvier 1903 - mort à Ville-d'Avray le 20 septembre 1972) fut un intellectuel engagé, auteur du livre « *Contre la torture* », intellectuel catholique engagé

un suicide, provoque une forte réaction dans les milieux judiciaires. Le secrétaire de la préfecture de police d'Alger Paul Teitgen⁷⁵ démissionne et dénonce les sévices subis par les assignés « *J'ai acquis la certitude, que nous sommes engagés dans l'anonymat et l'irresponsabilité qui ne peuvent conduire qu'aux crimes de guerre. Je ne me permettrais jamais une telle affirmation si, au cours des visites récentes aux centres d'hébergement de Paul Cazelle et de Béni Messous⁷⁶, je n'avais reconnu sur certains assignés la trace des sévices ou de torture qu'il y a quatorze ans je subissais personnellement dans les caves de la Gestapo⁷⁷ »*

Cahier Reconstruction commente le livre de Pierre-Henri Simon en insistant sur la responsabilité politique partagée de l'Etat et des citoyens. Paul Vigneaux⁷⁸ conclut : « *Dans la mesure même où le livre « Contre la Torture », réduit les responsabilités individuelles des exécutants en reconnaissant la part de déterminisme que comporte la situation algérienne aujourd'hui, il rend manifeste le devoir de mettre fin d'urgence à une telle situation* ». Les gouvernants tendent en effet à réduire le problème à quelques dérives individuelles et dénoncent une campagne montée par les ennemis de la France. La création d'une commission de sauvegarde des droits et libertés individuelles a pour objectif de faire cesser la campagne de dénigrement, mais ne remet pas en cause les méthodes utilisées en Algérie. Le comité national de la CFTC souhaite que cette commission éclaire rapidement l'opinion, et « *dénonce toutes les actions et méthodes d'intimidation, de terrorisme, de torture, de mutilation, quelles qu'elles soient d'où qu'elles viennent, comme une violation des droits sacrés de la personne humaine* ».

En mars 1957, *Reconstruction*, va se pencher sur le problème politique. Tout en reconnaissant la part de responsabilité du FLN, sa cruauté et le caractère odieux du terrorisme, les promesses non tenues du gouvernement français expliquent que les partisans ne prennent pas au sérieux les propositions de Guy Mollet. La seule solution serait d'examiner lucidement le fait national algérien et la revendication d'indépendance. Cette procédure est en accord avec une suggestion de Bourguiba⁷⁹ « *il faut à mon avis, et en premier lieu désamorcer l'obsession d'indépendance qu'aujourd'hui tous les algériens possèdent. Pour cela un seul moyen : reconnaître formellement explicitement non pas l'indépendance immédiate de l'Algérie, mais son droit et sa vocation à l'indépendance.* » *Reconstruction* conclut en disant que reconnaître la vocation à l'indépendance est le préalable à toute amorce de solution.

La rivalité FLN MNA⁸⁰ va engendrer une lutte armée sans merci entre les deux factions de la révolution algérienne, tous les moyens étant bons pour s'assurer la prépondérance sur le peuple musulman algérien. Le MNA de Messali Hadj qui est bien implanté en France, va tenter d'enrayer le développement du FLN. Cette situation va intensifier la répression policière, les règlements de compte se multipliant dans les régions à forte population musulmane, ce qui entraîne un sentiment de rejet parmi les travailleurs français

⁷⁴ **Ali Boumendjel** né le 24 mai 1919 à Relizane et mort le 23 mars 1957 à El Biar, Alger, est un avocat et militant politique algérien. Torturé et exécuté par les parachutistes du général Massu, son assassinat avait été maquillé en suicide.

⁷⁵ **Paul Teitgen** (1919-1991), résistant et déporté pendant la Seconde Guerre mondiale, fut secrétaire général de la police française à Alger, pendant la guerre d'Algérie.

⁷⁶ **Beni Messous** Banlieue d'Alger

⁷⁷ **Michel Branciard** « Un syndicat dans la guerre d'Algérie »

⁷⁸ **Paul Vigneaux** est un syndicaliste, l'un des inspirateurs de la déconfessionnalisation de la CFDT, mais aussi un philosophe et médiéviste français spécialisé en histoire de la philosophie médiévale, né le 18 décembre 1904, à Péronne (Somme) et mort le 26 août 1987 à Saragosse en Espagne.

⁷⁹ **Habib Ben Ali Bourguiba**, né le 3 août 1903 à Monastir, mort le 6 avril 2000 dans la même ville, est un homme d'État tunisien, président de la République tunisienne entre 1957 et 1987.

⁸⁰ **MNA** organisation politico-militaire dirigée par Messali Hadj, visant à l'indépendance de l'Algérie, a remplacé le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (**MTLD**) à partir de 1954.

et complique la tâche de ceux qui veulent agir pour promouvoir la paix par la négociation. En Algérie le FLN très bien implanté va mener un combat fratricide. En Kabylie dans le village de Mélouza fin mai 1957, Amirouche⁸¹ chef de la wilaya III, fait massacrer trois cents paysans réputés favorables au MNA. Le journal « La Vie des industries chimiques » de la CFTC écrit : « *L'abominable tuerie de Mélouza soulève l'horreur et remplit de tristesse tous ceux qui veulent des liens nouveaux entre la France et l'Algérie, des liens nouveaux basés sur le respect réciproque des personnes et des idées. Cette exécution peut être expliquée comme un épisode ordinaire d'une guerre atroce : elle est, il faut le craindre un acte de désespoir fou de la part de ceux qui l'ont ordonné. Devant cette férocité nul ne songe à refuser l'assistance à tous ceux qui sont menacés*⁸² »

Le congrès confédéral va se dérouler du 8 au 10 juin 1957. Georges Levard⁸³ secrétaire général propose d'abandonner les positions prises par le conseil confédéral d'avril 1956 qui demandait des contacts valables pour aboutir à une solution politique. Un projet de résolution minoritaire est présenté par Descamps⁸⁴, Détraz, Marion⁸⁵ et Vigneaux, reprenant le texte adopté en avril précédent. Dans une atmosphère passionnée on s'oriente vers des amendements à la résolution du bureau national et les minoritaires obtiennent confirmation des positions confédérales antérieures qui sont adoptées à la quasi-unanimité. Le nouveau gouvernement de Bourghès Maunoury ne modifiant rien à l'attitude des pouvoirs publics vis-à-vis de l'Algérie, des organisations CFTC s'élèvent contre cette politique en particulier l'union régionale de Franche-Comté qui demande que cessent les opérations militaires en Algérie et que les fonds ainsi libérés servent aux pays sous-développés.

Le gouvernement va accentuer sa politique de guerre contre-révolutionnaire. Il envisage début juillet l'extension des pouvoirs spéciaux à la métropole. Aussitôt, le bureau confédéral se déclare hostile à toute extension desdits pouvoirs en métropole. L'Assemblée va voter l'extension le 26 juillet 1957 par 283 voix contre 183. Reconstruction considère qu'il faut sans doute craindre moins des opérations style coup d'Etat qu'un glissement progressif dans un régime autoritaire médiocre et bête. Robert Delavignette⁸⁶ membre de la commission CFTC « sauvegarde des libertés individuelles », va étudier à Alger les dispositifs mis en place pour lutter contre le terrorisme. Il constate que des groupements sous prétexte de patriotisme

⁸¹ **Amirouche** né le 31 octobre 1926 à Tassafit Ouguemoun en Kabylie (région berbère du nord de l'Algérie), mort au combat au sud de Boussada en Algérie, le 28 mars 1959), colonel de l'Armée de libération nationale (ALN) et chef de la wilaya III pendant la guerre d'indépendance de l'Algérie.

⁸² **Melouza** est un crime de masse perpétré par le FLN contre les 374 habitants du village de Melouza (Mechta-Kasbah) en 1957 sous prétexte qu'ils soutenaient le mouvement indépendantiste MNA, rival du FLN qui a accusé l'armée française d'avoir perpétré le massacre à sa place

⁸³ **Georges Levard** est né le 24 mars 1912 à Paris et mort le 18 janvier 2010 à Saint-Céré dans le Lot. Secrétaire général adjoint de la Fédération CFTC des employés, techniciens et agents de maîtrise (1936-1945) ; membre du bureau confédéral (1946-1967) ; secrétaire général adjoint (1947-1953), puis secrétaire général de la CFTC (1953-1961) ; président de la CFTC (1961-1964) puis de la CFDT (1964-1967)

⁸⁴ **Eugène Descamps** Né le 17 mars 1922 à Lomme (Nord), mort le 8 octobre 1990 à Buis-les-Baronnies (Drôme) ; ajusteur ; secrétaire général de la JOC (1948-1950) ; secrétaire permanent CFTC pour la sidérurgie lorraine (1950-1954) ; secrétaire général de la Fédération de la Métallurgie CFTC (1954-1961) ; membre du conseil confédéral (1955-), secrétaire général de la CFTC (1961-1964), puis de la CFDT (1964-1971)

⁸⁵ **Raymond Marion** Né le 2 novembre 1920 à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine), mort le 30 novembre 1991 à Avignon (Vaucluse) ; employé de banque puis technicien chimiste ; secrétaire général de l'Union départementale CFTC de Savoie (1946-1948) ; secrétaire général de la Fédération des industries chimiques CFTC (1948-1963) ; membre du bureau confédéral (1951-1953), puis du conseil confédéral (1953-1955) de la CFTC ; documentaliste à l'ARRCO (1963-1980) ; membre du comité de direction des *Cahiers Reconstruction*.

⁸⁶ **Robert Delavignette** né à Sainte-Colombe-sur-Seine le 29 mars 1897, mort à Paris le 4 février 1976, haut fonctionnaire, directeur de l'École nationale de la France d'outre-mer, spécialiste des questions coloniales.

s'arrogent des pouvoirs de police et de justice, suspectant tout Français qui ne s'inscrit pas dans une ligne favorable aux opérations menées par l'armée et la police. François Sarda⁸⁷ en août 1957, revient sur le pouvoir du ministre de l'Intérieur qui peut assigner à résidence toute personne condamnée pour un crime ou un délit, contrairement aux traditions judiciaires, toute peine devant être infligée par des magistrats, en aucun cas par des services administratifs du ministère de l'Intérieur. Robert Delavignette va démissionner de la commission de sauvegarde des libertés individuelles pour protester contre la non publication des rapports rédigés après enquête en Algérie, hésitant à publier son propre rapport pour assurer la sécurité des gens qui ont accepté de témoigner. Il dénonce les difficultés de certains témoins qui sont objet de menaces et dans certains cas de sanctions administratives s'ils souhaitent s'exprimer devant la commission. De juin à août 1957, huit rapports sont déposés sans aucune suite. Les procureurs d'Alger et d'Oran sont dépossédés de leur pouvoir, et tout se passe comme si s'instaurait en Algérie un Etat dans l'Etat, utilisant la terreur clandestine, tolérée légalement.

Cahiers Reconstruction de novembre-décembre 1957 va souligner la crise morale : « Beaucoup d'officiers répugnent à faire ce qu'ils appellent un métier de policier. A cet égard le Français moyen surtout s'il vote à gauche, s'imaginerait volontiers qu'il y a en Algérie deux armées : l'active d'une part (officiers de carrière et soldats professionnels responsables des abus de la répression ; et d'autre part les civils militarisés (jeunes du contingent, rappelés, réservistes) qui garderaient les mains pures. Rien de plus artificiel dans cette distinction : les amateurs, si l'on peut dire sont entraînés comme les autres dans le mécanisme de la terreur subie et de la terreur imposée et bien des professionnels se trouvent aux limites de l'objection de conscience. »

2-6 Les rapports avec la CGT et le Parti communiste

En novembre 1956, l'Union des métaux CFTC de Nantes est sollicitée par le comité nantais pour la solution pacifique du problème algérien proche du PCF et qui lui propose de monter une action commune. Declercq après avoir consulté sa commission exécutive répond négativement dans un courrier, qui explique les raisons de ce refus « Notre organisation syndicale qui a pris position d'une façon extrêmement nette pour la paix en Algérie, ainsi que vous le verrez par l'extrait de notre numéro spécial de la voix des travailleurs que je vous joins refuse de monter une action commune sur ce problème avec votre comité. Nous pensons qu'il est loyal de vous dire pourquoi. Nous estimons que votre organisation est animée en grande partie par des militants du parti communiste Français et que l'Unité d'action politique est impossible avec les organisations politiques animées par les militants du PCF. Les camarades du PCF savent que les problèmes politiques ne sont pas séparés et l'expérience nous a prouvé que ces camarades sur le plan politique, privilégiaient les militants ouvriers non communistes tant que ceux-ci étaient en unité d'action politique avec eux, mais n'hésitaient pas, quand les circonstances séparaient les militants, à les insulter en les accusant d'être inconsciemment ou consciemment au service des grands capitalistes et des fascistes. »⁸⁸

En octobre 1957, le bureau confédéral CFTC s'oppose à toute forme d'oppression, prend position contre la guerre en Algérie, et rappelle son attitude lors des événements de Hongrie et de Suez. La liberté n'est pas à sens unique. C'est pourquoi il refuse catégoriquement toute action commune avec le PC et la CGT, car il est impensable de défendre les libertés démocratiques, avec ceux qui restent sans réaction quand elles sont bafouées en Europe de l'Est.

⁸⁷ **François Sarda** (Perpignan, 1929-2005) avocat français et gaulliste de gauche,

⁸⁸ **Lettre du 30-11-1956** Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N) 4 25

En octobre 1957, *Reconstruction* écrit : « *La continuation de la guerre d'Algérie et le glissement à droite qui risque de s'ensuivre ne vont-ils pas demain, obliger les dirigeants non communistes clairvoyants jusqu'à maintenant en manière d'action à s'orienter vers une révision tragique de leur position de principe ? Cette position (éviter la politisation des revendications professionnelles et la déviation politique des mouvements revendicatifs) a jusqu'à présent, constitué leur force en face des militants communistes de la CGT, mais lors des récents événements sociaux, nombreux sont les responsables et dirigeants syndicaux non communistes qui ont accepté de mentionner des problèmes politiques plus particulièrement celui d'Algérie dans des communiqués communs signés avec la CGT* »

2-7 Contacts avec les syndicats algériens

La CFTC va s'efforcer de garder des contacts avec les militants du MNA et du FLN, malgré leur guerre fratricide. L'UGTA⁸⁹ interdite en France et en Algérie crée en 1957 une amicale l'AGTA⁹⁰ qui a pour but de regrouper les travailleurs algériens en marge des syndicats français pour coordonner la lutte revendicative et la défense de leurs légitimes aspirations nationales contre le colonialisme français, mais dans un esprit de coopération mutuelle avec la classe ouvrière française et ses organisations syndicales. En mars 1957 Gérard Espéret reçoit un syndiqué CFTC chez Renault lié au FLN, qui organise l'AGTA et qui souhaite obtenir l'accord du syndicat. Espéret est également en rapport avec Ouassaadi Bachir délégué du personnel chez Renault, qui a participé à une réunion organisée par la CFTC sur le problème des Nords-Africains en France.

FO et L'UGTA sont affiliés à la même internationale des syndicats libres la CISL, FO s'est opposée à l'admission de L'UGTA au sein de la CISL. Elle s'abstient lors du vote d'une résolution concernant l'Algérie, laquelle résolution demande au gouvernement français de rétablir la liberté syndicale, relaxer les syndicalistes emprisonnés, restaurer la liberté d'expression et le libre exercice des activités syndicales et appelle à ouvrir des négociations pour décider d'un cessez le feu. Toutes ces demandes resteront sans effet.

2-8 Succès militaires, échec politique

La loi-cadre sur l'organisation future de l'Algérie en cours d'élaboration par l'Assemblée Nationale est rejetée par le conseil de l'union algérienne des fonctionnaires CFTC qui dans un communiqué le 20 avril 1958 s'élève : « *contre toute mesure qui tendrait à régionaliser certaines administrations métropolitaines et affirme avec force que de telles mesures constitueraient une régression inacceptable sur le plan administratif et le plan social...tous les avantages sociaux et économiques chèrement acquis par les travailleurs d'Algérie ne seront conservés que dans une Algérie Française et rejette en conséquence toute solution négociée qui risquerait de conduire, en fait à une indépendance factice dont la conséquence directe serait une régression économique, sociale et politique, que tout individu qui se réclame de la morale sociale chrétienne doit se refuser à envisager.*⁹¹ ».

Si la bataille d'Alger est gagnée sur le plan militaire, et oblige le FLN à revoir totalement sa stratégie et abandonner le terrorisme dans les villes, *Reconstruction* s'interroge : « *Le gouvernement français a-t-il donc gagné cette guerre révolutionnaire dont tant d'officiels parlent avec la satisfaction d'une compétence neuve ? La question se pose. S'il s'agit d'une guerre plus politique ou psychologique que militaire, les vainqueurs sont ceux qui ont obtenu l'adhésion des masses et pas seulement par la force. Ne risquons-nous pas de payer les succès militaires d'une défaite politique* » La « victoire » a été acquise par

⁸⁹ **Union Générale des Travailleurs Algériens**

⁹⁰ **Amicale Générale des Travailleurs Algériens**

⁹¹ **Michel Branciard** « Un syndicat dans la guerre d'Algérie »

des méthodes brutales devenues malheureusement banales et ignorées. Dans le journal *La Croix*, *Reconstruction* analyse une série d'articles de Jacques Duquesne⁹² parus en janvier 1958, et qui reprochent à Robert Lacoste ministre résident d'avoir personnifié ces dérives et ce système. Devant les protestations des lecteurs, Gaston Tessier président d'honneur de la CFTC, membre du comité directeur du journal affirme : « Tout ce qu'il dit est exact, il faut le publier ».

2-9 Bombardement de Sakiet et ses conséquences

La construction de la ligne Morice⁹³ à la frontière tunisienne, va isoler l'Algérie de son voisin. Barrage électrifié long de quatre cents quatre-vingt kilomètres, surveillé par une force de quatre-vingt mille hommes, il doit empêcher toute incursion de l'ALN qui a concentré ses forces en Tunisie. Certains officiers français, tout en reconnaissant son utilité défensive, préconisent une attitude plus offensive en poursuivant les assaillants en territoire tunisien. Suite à une embuscade tendue par le FLN à une patrouille française, le gouvernement accorde aux militaires le droit de poursuite sans en préciser ni les formes ni les limites. Le 8 février 1958, un avion français est mitraillé, et en représailles l'aviation française riposte en bombardant le petit village de Sakiet, provoquant la mort de soixante-douze personnes et en blessant quatre-vingt-dix autres, essentiellement des civils. L'école et l'hôpital sont également touchés. Aussitôt l'événement connu, le président de la CFTC Maurice Bouladoux⁹⁴ adresse une lettre au président Coty. Loin d'aller dans le sens de la pacification, il souligne que cet acte contribue à éloigner les perspectives du rétablissement de la paix en Algérie et celles d'établissement de liens nouveaux entre la France, l'Algérie et l'ensemble de l'Afrique du Nord. Il s'inquiète des réactions internationales, les étrangers accusant la France de violer les droits essentiels et les libertés fondamentales inscrites dans la charte de L'ONU. Il souligne également l'inaptitude des politiques à contrôler les militaires, encourageant les visées et les ambitions des adversaires de la démocratie.

Le 11 mars 1958, les responsables des cheminots et des fonctionnaires d'Algérie écrivent à Maurice Bouladoux, affirmant que l'immense majorité des adhérents et militants de la CFTC en Algérie, avec d'ailleurs l'ensemble des habitants de ce pays, quelle que soit leur origine, réagissent en face des événements de manière totalement opposée à la direction confédérale. Ils soulignent le fossé qui se creuse entre les travailleurs de la métropole et les travailleurs d'Algérie. Ils refusent l'analyse du président confédéral en affirmant que ces événements contribuent à éloigner les perspectives de rétablissement de la paix et jugent que Bouladoux n'est pas qualifié pour lancer depuis Paris des accusations aussi graves contre les chefs responsables civils ou militaires.

En métropole la fédération des cheminots par la voix de son secrétaire général Paul Butet⁹⁵ exprime dans un éditorial du « *Cheminot de France* » son analyse de la situation : « *nous savons que la guerre n'est*

⁹² **Jacques Duquesne** (né à Dunkerque le 18 mars 1930) est un journaliste et écrivain français

⁹³ **André Morice** né le 10 octobre 1900 à Nantes, mort le 17 janvier 1990 à Paris, membre du Parti radical, Ministre de la Défense sous la IV^e République, instigateur du barrage électrifié qui porte son nom. Elu Maire de Nantes en 1965

⁹⁴ **Maurice Bouladoux** Né le 16 juillet 1907 à Parthenay (Deux-Sèvres), mort le 8 novembre 1977 à Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise) ; aide comptable, secrétaire administratif et commercial ; syndicaliste chrétien, secrétaire général (1948-1953) et président (1953-1961) de la CFTC puis de la CFDT.

⁹⁵ **Paul Butet** Né le 16 avril 1918 à Sury-ès-Bois (Cher), mort le 5 juillet 2009 à Bas-et-Lezat (Puy de Dôme) expéditionnaire puis employé puis contrôleur (filière Inspection) puis inspecteur puis inspecteur divisionnaire ; résistant et déporté ; responsable national de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et de l'Action catholique ouvrière (ACO) ; secrétaire général adjoint (1948-1953), puis secrétaire général (1954-1964) de la

jamais une solution et qu'il faut toujours négocier. C'est donc en toute conscience de nos responsabilités de militants ouvriers, héritiers de plus d'un siècle de lutte pour la justice et la paix, en toute conscience de nos responsabilités de Français soucieux de la grandeur de notre pays que nous disons une nouvelle fois : non à la guerre en Algérie ! »

Le comité national du 12 avril 1958 va adopter à la quasi-unanimité une position très ferme qui conteste la politique de force menée en Algérie. Il rappelle qu'en 1956 que, s'il ne s'était pas opposé à l'emploi de la force armée, c'était pour assurer la sécurité des personnes de manière égale pour toutes, mais qu'il a toujours affirmé que si l'usage de cette force n'avait d'autres résultats que ceux de fermer totalement les perspectives de coexistence pacifique des populations algériennes, le remède serait pire que le mal. La résolution souligne que si les travailleurs sont prêts à faire des sacrifices, ce n'est pas pour autoriser une politique de force. Le comité constate la dégradation de la situation, militaire, politique, économique, la perte du sens des libertés démocratiques, et demande aux responsables de rechercher le dialogue avec les populations algériennes de façon à aboutir à une solution négociée qui puisse mettre fin à la guerre et régler de manière positive et durable les relations entre la France et l'Afrique du Nord⁹⁶.

L'union algérienne des fonctionnaires CFTC va désavouer les positions de la confédération en faisant référence à la morale sociale chrétienne pour refuser toute négociation. Cette prise de position lui vaudra un blâme du bureau confédéral, qui précise que si de tels faits venaient à se reproduire, il pourrait être envisagé de réorganiser la CFTC en Algérie, et rappelle que seuls les délégués confédéraux Chaulet et Fraudeau sont habilités à exprimer les positions de la confédération sur les problèmes généraux. L'UD CFTC des départements de Constantine, Batna, Sétif et Bougie réplique en affirmant que : « aucune négociation n'est possible en Algérie, d'une part parce que le FLN ne représente qu'une faible partie des populations algériennes et, d'autre part, parce que la rébellion n'a jamais dissimulé qu'elle n'accepterait de négocier que sur la base de l'indépendance de l'Algérie »⁹⁷

Suite au bombardement de Sakiet la France est condamnée unanimement sur le plan international, la Tunisie rompt tout rapport avec elle. Une mission de bons offices est proposée par les Etats Unis et la Grande Bretagne pour rétablir les relations avec la Tunisie, mission que le gouvernement Français accepte sous les critiques de la presse. La situation politique se dégrade en France, Félix Gaillard⁹⁸ doit faire face aux grèves des services publics le 1^{er} avril, de la police qui réclame des augmentations de salaire tandis que s'organise la mise en minorité du gouvernement qui est renversé le 15 avril 1958.

3 - Création de la 5^{ème} République – Vers l'autodétermination

CFTC – Reconstruction et Declercq (1958-1959)

3-1 Le Coup de force d'Alger 13 mai 1958

Fédération CFTC puis CFDT des cheminots, puis président de la Fédération CFDT (1965-1973) ; membre du conseil confédéral (1957-1961), puis du bureau confédéral de la CFTC puis CFDT (1961-1970)

⁹⁶ Michel Branciard « Un syndicat dans la guerre d'Algérie »

⁹⁷ Michel Branciard « Un syndicat dans la guerre d'Algérie »

⁹⁸ Félix Gaillard Président du Conseil (4 novembre 1957-15 avril 1958) Membre du Mouvement Républicain Populaire (MRP)

Les Français d'Alger manifestent le 26 avril pour protester contre toute ingérence étrangère⁹⁹, et demandent la création d'un gouvernement de Salut public. Le 2 mai, trois soldats français sont fusillés en territoire tunisien par le FLN, en représailles de l'exécution de terroristes condamnés par les tribunaux français. Suite à la démission du gouvernement Gaillard, le Président René Coty fait appel, à Pierre Pflimlin¹⁰⁰ qui constitue son ministère le 12 mai. Les militaires d'Alger s'inquiètent des projets de Pflimlin qui est partisan d'une solution négociée. Le général Salan¹⁰¹ exprime par télégraphe les craintes de l'armée, qui refuse l'abandon de l'Algérie. Le 13 mai marque le début des manifestations à Alger et l'investiture du nouveau gouvernement qui reçoit l'appui des socialistes, du MRP et d'une partie des indépendants (274 voix pour 129 contre et 137 abstentions).

Le 13 mai 1958 à Alger la manifestation en faveur de l'Algérie française dégénère, et bousculant les CRS, elle envahit le gouvernement général siège du résident. Le général Massu arrivé sur place forme un Comité de Salut Public civil et militaire, avec l'accord du général Salan, commandant en Chef. Ce Comité demande le maintien de L'Algérie française et le retour du général de Gaulle au pouvoir. Un tract résume le programme du Comité :

CE COMITÉ A POUR OBJET¹⁰² :

Restaurer la grandeur de la France

Conserver intact le patrimoine national

Permettre la mise en place d'un gouvernement de Salut Public présidé par Le Général de Gaulle

Promouvoir et défendre la réforme profonde des institutions républicaines

Cimenter l'unité existante entre toutes les populations de la République et de l'Union Française sans distinction de race ni de religion

Le 14 mai, l'Union départementale CFTC¹⁰³, réagit et informe les syndicats de Nantes, insistant sur la solidarité et la discipline, et interdisant toute unité d'action avec le parti communiste et la CGT

« C'est pourquoi il est nécessaire de tenir la situation avec autant de fermeté que de sang-froid, en évitant toute possibilité de nous laisser manœuvrer. En conséquence et jusqu'à nouvel ordre vous ne ferez rien de commun avec la CGT et encore moins avec les organisations communistes. Communiqué du Bureau confédéral du 14 mai 1958 »

Le 15 mai La confédération CFTC, rédige pour ses militants une note explicative et Précise ses positions face au conflit¹⁰⁴ :

« Le pays est donc bien en face d'une action qui peut devenir dangereuse, d'éléments dont certains méritent d'être qualifiés de factieux car ils se situent nettement en dehors du jeu normal des institutions. A partir de cette analyse la CFTC prend position en deux points : Nécessité d'une solution à la guerre d'Algérie et volonté de barrer la route aux factieux¹⁰⁵ »

Elle donne également son opinion sur le Comité de Salut Public :

« On peut penser en effet que ce comité, il l'affirme d'ailleurs veut garder l'étiquette républicaine... Les travailleurs ont conscience qu'un progrès considérable a été franchi par l'établissement d'une forme de gouvernement appelé

⁹⁹ **En particulier la mission de bons offices** de la Grande Bretagne et des Etats Unis

¹⁰⁰ **Pierre Pflimlin**, né le 5 février 1907 à Roubaix et mort le 27 juin 2000 à Strasbourg, avocat et homme politique français, président du Conseil (12 mai 1958- 1^{er} juin 1958) sous la IV^e République (MRP)

¹⁰¹ **Raoul Salan** Général d'Armée commandant en chef en Algérie

¹⁰² **Tract** du CSP d'Alger du 13 mai 1958

¹⁰³ **ANNEXE 3** : Note d'information 14 mai 1958 Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N) 4 25

¹⁰⁴ **ANNEXE 3** : Note CFTC Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N) 4 25

¹⁰⁵ **ANNEXE 3** : Note CFTC Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N) 4 25

République démocratique où tous les citoyens sont électeurs et peuvent s'ils le veulent et doivent le participer à la gestion du pays. Or nous ne sommes pas convaincus que ce soit cette république que les hommes d'Alger, au moins certains d'entre eux veulent défendre »

La Confédération défend sa conception de la démocratie, et refuse une république autoritaire renforçant les pouvoirs du président de la République et du Gouvernement.

Et commente ses critiques envers le Général de Gaulle :

« Disons d'emblée que l'homme n'est pas en cause. Si le général de Gaulle respectant les institutions est régulièrement rappelé et investi dans les règles définies par la constitution, nous n'avons rien à dire, sauf comme citoyen à veiller au fonctionnement normal des institutions, nous le ferions pour n'importe quel gouvernement, et à ce que les libertés essentielles soient gardées. Comme syndicalistes nous aurions à primer et à défendre les intérêts des travailleurs. Si le général voulant servir le pays, demandait les pouvoirs de la République nous ne pourrions être d'accord car ce serait en fait une République autoritaire où les travailleurs risqueraient de perdre les garanties de libertés. Si le général veut parvenir au moyen d'une forme nouvelle d'investiture qui entraîne une modification de la constitution, elle ne pourrait être envisagée que selon les procédures prévues à cet effet, et là nous sommes contre parce que l'expérience nous a appris qu'une procédure spéciale n'est pas forcément démocratique ».

Tout en respectant la personnalité du Général de Gaulle, la CFTC refuse toute investiture qui ne suivrait pas les procédures légales de la république.

Exprime ses réserves concernant une éventuelle politique sociale du Général de Gaulle :

« Le général ne présente aucun programme précis pour résoudre les problèmes concrets qui se posent au pays et nous ne pouvons oublier que les propositions sociales du Rassemblement du Peuple Français dont il était le Chef en 1950 sont loin de ce que nous avons toujours défendu¹⁰⁶ ».

Declercq, rappelle la décision de manifester à Paris prises par les syndicats et partis de gauche : *« Alors, il y a un évènement qui s'est produit, significatif, l'évènement de mai 1958 par la prise du pouvoir, le coup de force à Alger et à l'époque j'étais donc secrétaire de l'UD de la métallurgie nantaise et membre du bureau confédéral et devant le coup de force d'Alger, les organisations, c'est rappelé ici, les organisations de gauche, syndicats et partis ont décidé de défiler à Paris ».*¹⁰⁷

A Nantes seule la métallurgie nantaise a donné son accord pour participer aux manifestations avec la CGT. L'union départementale a refusé, le secrétaire de l'UD n'étant pas d'accord. Par la suite, lors de la réunion du bureau, ses membres lui ont reproché son attitude, provoquant sa démission et son remplacement par Declercq.

Declercq insiste sur le rôle de l'union départementale et de la métallurgie dans cette prise de position : *« C'est ça, et la métallurgie avait déjà pris des..., non seulement la métallurgie mais l'union départementale qui s'était déjà prononcé un certain nombre de fois sur la négociation. Il faut dire qu'à l'époque la métallurgie nantaise, je dis bien nantaise, était vraiment le fer de lance de l'union départementale¹⁰⁸ »*

3-2 Visite de Declercq en Algérie du 23 au 29 juillet 1958

En juillet 1958, le bureau confédéral envoie en Algérie deux de ses membres, Declercq et Nickmilder, chargés de rencontrer les syndicats locaux et les représentants du pouvoir. Declercq représente la tendance favorable à l'indépendance de l'Algérie et à la négociation, Nickmilder de la Fédération des cheminots est

¹⁰⁶ **Allusion au Programme social du RPF** (Rassemblement du Peuple Français, créé par le Général de Gaulle)

¹⁰⁷ **ANNEXE 2 : Entretien Gilbert Declercq** en 1984-Centre d'Histoire du Travail CHTH E26 : 1- réponse 2-6 page 5

¹⁰⁸ **ANNEXE 2 : Entretien Gilbert Declercq** en 1984-Centre d'Histoire du Travail CHTH E26 : 1- réponse 2-9 page 6

connu pour ses opinions gaullistes. Dès son arrivée à Alger, Declercq est surpris par l'adhésion de tous les syndicalistes à l'Algérie française. « *Je suis tombé sur des gens qui étaient curieusement syndicalistes, par exemple on les a entendu syndicat par syndicat qui racontaient leur histoire sur Alger, ils étaient tous pour l'Algérie française, absolument et puis ils nous ont classé tout de suite, ils ont dit à Nickmilder, « toi, on sait que tu as une réputation de gaulliste mais t'es majoritaire, alors on sait pas trop ce que tu veux, toi Declercq, on sait que t'es pour les fellouzes, les fellagha, au moins c'est clair, oui c'est net, tu es pour l'indépendance algérienne »*¹⁰⁹ »

Declercq va rencontrer les militants des différentes Unions départementales et régionale d'Algérie. Il constate avec surprise que le responsable du syndicat de la police à l'union régionale appartient aux Renseignements généraux « *Il n'y avait pas de permanent, je me suis présenté, je lui ai dit : « qu'est-ce que tu fais là ? » Il dit : « je suis responsable d'un syndicat » Je dis « lequel ? » « La police » « Quel service ? » « Les Renseignements généraux ». Autrement dit dans les locaux de la CFTC, le mec était là en train d'ouvrir tout ce qu'il y a dans les tiroirs*¹¹⁰ » Ce qui laisse penser que toutes les activités du syndicat, n'avaient aucun secret pour les autorités. Il va également rencontrer Monseigneur Duval, l'Archevêque d'Alger qui se déclare partisan de l'indépendance de l'Algérie. Venu en délégation pour demander le respect des libertés syndicales à Alger, sa rencontre avec le général Massu responsable militaire de l'agglomération n'améliore pas l'image qu'il se fait de l'armée. Celui-ci cherche à les convaincre du bien-fondé de la colonisation en Algérie et leur montre les vignobles cultivés derrière la résidence : « *Vous voyez, messieurs, là derrière c'était le désert, regardez maintenant comme c'est cultivé* », suscitant l'incompréhension totale, de Declercq, devant l'ignorance des besoins et de la religion de la majorité des habitants du pays. : « *moi, je lui ai demandé : Oui, mais qu'est-ce que c'est ? !... C'est de la vigne ! Mais ils ne boivent pas de vin !* »¹¹¹ Pour pouvoir juger, il souhaite rencontrer des rebelles. Un prêtre qu'il connaît, organise une entrevue clandestine avec des algériens de la résistance. Il ignore de quelle tendance¹¹² ils étaient, mais reconnaît leur qualité de combattant.

Après Alger Declercq part à Oran¹¹³ et rencontre des syndiqués en particulier des agents de L'EDF qui veulent rester en Algérie, satisfaits de leurs salaires supérieurs à la métropole (+33%), et qui tiennent à l'étiquette chrétienne du syndicat. En général, l'homme et la femme travaillent tous les deux, et l'intendance domestique est assurée par des domestiques algériens. « *Eux ce n'était pas une question de fric, c'était une question de domination, domination sur une race inférieure* ». Declercq distingue trois classes d'européens : Les « *petits blancs* » qui à Babel Oued votaie^{nt} communiste », Les gros propriétaires terriens, et les fonctionnaires français. Les « *petits blancs* » se targuaient tous d'avoir des amis arabes, mais assuraient leur domination du fait de leur origine européenne. Ils craignaient de tout perdre s'ils revenaient en métropole. Declercq est également choqué par l'esprit machiste qui règne chez les pieds noirs. Il se souvient également des conditions de vie de ses camarades syndiqués à Oran, qui ne se refusent rien, restaurants et voitures. Cela renforce sa conviction de la profonde inégalité qui règne entre la communauté européenne et les algériens. Et il leur donne son sentiment d'une manière très virulente : « *je suis en train de bouffer ce soir le prix de mon repas, ça doit à peu près représenter le salaire d'un ouvrier algérien pendant un mois. Les salauds, ils veulent m'avoir comme ça et alors j'ai été aussi dur et méchant avec eux. Je me souviens leur avoir dit ce que j'avais sur le cœur* »¹¹⁴

¹⁰⁹ **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq** *op. cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 3-2 page 6

¹¹⁰ **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq** *op. cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 3-4 page 7

¹¹¹ **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq** *op. cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 3-4 page 7

¹¹² Messalistes ou Frontistes ?

¹¹³ **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq** *op. cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 3-5,8 page 8

¹¹⁴ **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq** *op. cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 3-11 page 10

En conclusion de cette première visite Declercq fait le constat d'une confédération CFTC algérienne totalement acquise à l'Algérie française, hostile à toute négociation : « *Donc on a rencontré là-bas Nickmilder et moi une CFTC qui était tout à fait dans la ligne de l'Algérie française, tout à fait dans la ligne du 13 mai, pour des raisons plus ou moins avouables et pour qui toute prises de position de la Confédération en vue de négociation était une trahison de la France et de l'Algérie française* »¹¹⁵. Malgré l'attentisme et la prudence de la confédération en métropole, celle-ci ne peut être en accord avec cette position¹¹⁶.

3-3 Position de la CFTC sur le Référendum du 28 septembre 1958

Avant le référendum du 28 septembre, le bureau de la Fédération de la Métallurgie, informe les militants de sa décision de respecter le libre choix de vote et présente les arguments positifs et négatifs¹¹⁷.

Le bureau analyse les causes des difficultés françaises, et après avoir reconnu l'effort important de reconstruction et de modernisation de la Métropole et de l'Outre-Mer, elle critique, les guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie qui sont en grande partie responsables des problèmes de dépendance financière et politique du pays, engloutissant des sommes considérables qui n'ont pu être consacrée à la création de logement et à l'amélioration de l'enseignement, entraînant la stagnation du pouvoir d'achat et un dégoût de la population envers la politique et les institutions.

Suit une analyse de la nouvelle constitution, soulignant la reconnaissance du droit à l'indépendance des peuples d'Afrique et de Madagascar, mais déplorant que l'Algérie soit exclue de ce droit.

Le bureau reproche à la nouvelle constitution de ne faire qu'une simple référence au préambule de la constitution de 1946, concernant la garantie du droit syndical dans l'entreprise, et le droit de contrôle ouvrier sur la gestion économique du pays.

De plus, une partie importante des pouvoirs appartenant à l'Assemblée Nationale est transférée au gouvernement et au Président de la République, rendant de ce fait les interventions syndicales plus difficiles. Le Sénat représentant des conservateurs retrouve ses pouvoirs de la 3^{ème} République, avec le rétablissement d'une navette entre les 2 chambres facteur de paralysie des lois sociales. La stabilité du gouvernement n'est pas garantie, seuls les pouvoirs du Président de la République sont renforcés.

Une autre source d'inquiétude réside dans l'ambiguïté des votes, le oui et le non, selon qu'ils seront émis en Métropole, en Algérie, ou dans les pays d'Outre-Mer n'auront pas la même signification.

En Afrique, il s'agit de savoir si l'électeur veut l'indépendance, en Algérie si ils sont pour ou contre l'intégration, en Métropole pour ou contre la constitution et on additionne tous les votes.

Les oui vont réunir les ultras d'Alger, et ceux qui sont satisfaits de l'indépendance des peuples africains. Les non vont réunir les communistes, et ceux qui pensent que le problème fondamental de l'Algérie n'est pas réglé avec le risque d'une catastrophe pour le pays.

En conclusion la fédération se prononce pour un jugement défavorable et refuse de donner des consignes de vote voulant garder son indépendance vis-à-vis des partis et des gouvernements. « *Chacun aura aussi la conviction profonde dans son choix qu'un syndicaliste ouvrier ne saurait jamais séparer les intérêts de la classe ouvrière des intérêts généraux de la Nation.* »

¹¹⁵ Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq, *op. cit.*, CHTH E26 CHTH E26 : 1- réponse 3-8 page 8

¹¹⁶ Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq, *op. cit.*, CHTH E26 CHTH E26 : 1- réponse 3-8 page 8

¹¹⁷ Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N) 4 25

3-4 Deuxième visite de Declercq en Algérie en février 1959 - Congrès de l'Union Régionale

Pour éviter sa prise en main par les extrémistes, l'Union régionale d'Algérie est inactive depuis le 13 mai 58. La confédération va provoquer le congrès de celle-ci en février 1959. Bouladoux président confédéral, Jeanson¹¹⁸ vice-président, Declercq, Nickmilder vont y participer.

Dès l'ouverture du congrès l'opposition va se manifester et dénonce les conditions dans lesquelles le congrès a été préparé : convocations et rapports envoyés avec retard et non reçus en temps voulu, durée trop courte des délibérations qui visent à museler l'opposition qui représente la majorité des syndiqués de l'Algérie. Une motion des cheminots déclare que ce congrès est entaché de nullité, cependant accepte de délibérer à condition de fixer lui-même son ordre du jour. La motion mise aux voix l'emporte par 126 voix pour et 73 voix contre. Le rapport de Fraudeau va être rejeté par 110 voix contre 83, selon Borja¹¹⁹ des cheminots : « *Le manque de clairvoyance de la CFTC et de ses délégués confédéraux a empêché la CFTC de jouer son rôle en Algérie* » en soutenant la cause de la rébellion. Maurice Bouladoux par sa lettre au président de la République, sur le bombardement de Sakiet aurait opté contre la France et sacrifié les dix millions de Français d'Algérie. Le représentant des tramistes et celui de la police, très virulents estiment que l'on ne peut discuter avec des assassins et menacent : « *Prenez garde, le vent de la colère a déjà soufflé en Algérie et il a balayé les institutions politiques de la France* ». Certains s'efforcent de défendre la ligne confédérale et dénoncent l'entrée de militants CFTC dans les comités de salut public, siégeant aux côtés de colons colonialistes en collaboration avec les patrons. D'autres rappellent l'écart qui existe entre les Européens fonctionnaires et les musulmans du secteur privé.

Suite à ce conflit¹²⁰ entre les Unions départementales et l'Union régionale d'Algérie, le bureau confédéral dissout l'Union régionale d'Algérie. Deux membres du bureau, Declercq et Sulter sont envoyés pour vérifier l'application de la décision de la Confédération. Leur constat au retour sera très pessimiste sur les possibilités de régler les problèmes en Algérie.

En 1960 Declercq revient en Algérie pour représenter le bureau confédéral au congrès de l'Union départementale d'Oran, qui l'a invité à sa grande surprise malgré ses positions indépendantistes. Il y rencontre l'ex président de l'Union régionale partisan de l'Algérie française en 1958, qui a évolué vers l'indépendance, son fils médecin chirurgien soignant les gens du FLN, et un de ses amis algérien ayant rejoint le maquis, ce qui démontre l'évolution de certains Européens.

3-5 Evolution de l'Attitude de la CFTC métropolitaine sur le nationalisme algérien

En métropole, une évolution se fait sentir chez les travailleurs, la solution militaire du règlement du conflit semble sans issue, le retour des appelés confirmant les exactions françaises et l'utilisation de la torture, malgré le silence entretenu par les autorités et le mutisme de la plupart des soldats du contingent, et l'idée

¹¹⁸ **André Jeanson** Né le 13 octobre 1911 à Manois (Haute-Marne), mort le 21 novembre 1994 à Paris, secrétaire (1948-1951), puis président (1951-1967) de la Fédération générale des syndicats (chrétiens) de fonctionnaires, CFTC puis CFDT, membre du conseil confédéral et du bureau confédéral de la CFTC puis de la CFDT (1953-1970), vice-président de la CFTC puis de la CFDT (1957-1967) et responsable du secteur politique confédéral.

¹¹⁹ **Cristobal Borja** Né le 17 avril 1928 à Lamartine (Algérie) ; cheminot ; syndicaliste CFTC puis autonome ; secrétaire général de l'Union des syndicats professionnels de cheminots d'Algérie.

¹²⁰ **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq** en 1984-Centre d'Histoire du Travail CHTH E26 : 1- réponse 3-11 page 10

de l'indépendance de l'Algérie progresse chez les militants. La CFTC refuse toute inféodation à un parti politique, et se méfie de la CGT qui suit le parti communiste. Declercq est allé sur place en Algérie et a pu constater de visu la situation : « *Il fallait dire, bien, écoutez les personnes qui nous expliquent que l'Algérie c'est la France, en définitive ils veulent défendre leurs privilèges, privilèges de race, d'argent, de domination*¹²¹ » Au retour, les rapports exposés lors des sessions d'études, formations, congrès, permettent de faire connaître la réalité du terrain à la base. Un élargissement de l'information par diffusion massive de tracts, et même une grève générale sont envisagés.¹²² Declercq défend le droit du syndicat de s'immiscer dans la politique, le mouvement ouvrier a été de tout temps associé aux idées de libération, de liberté, et doit s'opposer à toute forme d'asservissement. Les droits de l'homme et de démocratie font partie des valeurs fondamentales qu'il doit défendre¹²³.

3-6 La CFTC Declercq et de Gaulle

L'incapacité des gouvernements successifs de la 4^{ème} République, à régler le conflit algérien, facilite le retour du général en juin 1958. Declercq reconnaît¹²⁴ que de Gaulle est devenu Président du Conseil démocratiquement, appelé au pouvoir par le Président de la République et investi par L'Assemblée Nationale. Cependant à l'origine de son pouvoir, le coup de force d'Alger, jette une ombre sur ses intentions. De Gaulle n'est pas un dictateur, « *mais c'est un homme de pouvoir personnel* ». La constitution qu'il a mise en place, créant une Assemblée Nationale aux pouvoirs réduits et renforçant les prérogatives du Président de la République est faite à sa mesure ce qui est contraire à la démocratie.¹²⁵ Cette conception du gouvernement est un recul et est contraire au partage des responsabilités auquel aspire la société. « *Faire que le pouvoir absolu du père de famille, du patron, du chef politique dépérisse progressivement au profit de tous les membres de la communauté* ». ¹²⁶

La surprise sera grande quand de Gaulle parlera de l'Algérie algérienne, et Declercq reconnaît que la CFTC a peiné de 1958 à 1960, à critiquer l'action du général qui bénéficiait de l'admiration de ses adhérents.¹²⁷ Cela entraîne des dissensions avec la CGT qui elle dénonce la politique du général. Cette position oblige selon les propres termes de Declercq à « *louvoyer* » auprès des militants pour expliquer la tolérance vis-à-vis du général.¹²⁸

4 - Autodétermination et Révoltes 1960-1961

4-1 Semaine des barricades à Alger

4-1-1 L'autodétermination

Le 16 septembre 1959 dans une allocution télévisée, De Gaulle prononce son discours sur l'autodétermination : « *Je m'engage à demander d'une part aux Algériens dans leurs douze départements, ce qu'ils veulent être définitivement, et d'autre part à tous les français d'entériner ce choix* »¹²⁹ Il envisage

¹²¹ Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq, *op. cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 4-1 page 10

¹²² Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq, *op. cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 4-4 page 12

¹²³ Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq, *op. cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 4-5 page 12

¹²⁴ Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq, *op. cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 5-3 page 14

¹²⁵ Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq, *op. cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 5-3 page 14

¹²⁶ Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq, *op. cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 5-3 page 14

¹²⁷ Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq, *op. cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 5-3 page 14

¹²⁸ Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq, *op. cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 5-5 page 15

¹²⁹ Discours du général de Gaulle Radiotélévisé le 16-9-1959

trois possibilités : la francisation, ou l'association les Algériens devenant partie intégrante du peuple français, la sécession amenant à l'indépendance, ou le gouvernement des algériens appuyé par la France et en étroite union avec elle. Dans le cas où la sécession serait choisie le général précise : « *La France quitterait alors les algériens qui exprimeraient la volonté de se séparer d'elle. Ceux-ci organiseraient sans elle le territoire ou ils vivent, les ressources dont ils peuvent disposer, le gouvernement qu'ils souhaitent. Je suis pour ma part persuadé qu'un tel aboutissement serait invraisemblable et désastreux. La sécession engendrerait une misère épouvantable, un affreux chaos politique, l'égorgeement généralisé, et bientôt la dictature belliqueuse des communistes* »¹³⁰

4-1-2 Position de la CFTC fin 1959

Un mouvement unitaire, pour la paix en Algérie, au sein de la CFTC se dessine, lors du conseil confédéral du 25 octobre 1959, Marcel Gonin¹³¹, ainsi souligne : « *un rassemblement des forces de gauche devrait permettre de travailler avec les communistes et que les syndicalistes devraient être en force pour rentrer dans cette action et éviter tout débordement* » Cela se traduit par des rassemblements à Granville et dans la Loire qui par la voix de du conseil syndical de banque écrivent à l'UD le 7 novembre : « *Nous pensons que nous sommes à un moment décisif du conflit algérien. De ce fait, nous croyons qu'il faut également apporter un appui décisif au courant favorable à la paix. Estimant que l'initiative gouvernementale se situe dans le cadre d'un rapport de forces, nous pensons que notre action doit se situer au niveau de l'efficacité. Nous croyons que la seule CFTC ne peut constituer cette force de pression. Pour faire le poids il faut une action de toute la classe ouvrière. Il n'est pas possible de tenir une force à l'écart aussi importante que la CGT.* »

4-1-3 Origine de la semaine des barricades

Le 22 janvier 1960, le général Crépin est désigné pour remplacer le général Massu¹³² à Alger, à qui il est reproché d'avoir critiqué la politique algérienne du général de Gaulle. Cette décision provoque la colère des activistes algérois Ortiz¹³³ et Lagaillarde¹³⁴ qui organisent une manifestation de protestation le dimanche 24 janvier. Des barricades se dressent dans Alger, la grève générale et illimitée est décrétée, et va paralyser Alger et d'autres villes algériennes durant 8 jours. Les gendarmes mobiles voulant dégager les marches du Forum, chargent la foule qui riposte avec des pneus bourrés de charges explosives et des pavés. Les tirs vont faire de nombreuses victimes chez les manifestants et les gendarmes¹³⁵. Les émeutiers rallient le camp retranché des facultés dirigé par Lagaillarde, ou le PC d'Ortiz. De Gaulle lance un message radio le lundi 25 : « *L'émeute qui vient d'éclater à Alger est un mauvais coup porté à la France en Algérie, devant le monde, au sein de la France* »

¹³⁰ **Discours du général de Gaulle** Radiotélévisé le 16-9-1959

¹³¹ **Marcel Gonin** Né le 31 juillet 1921 à Saint-Priest-en-Jarez (Loire), mort le 22 mars 2009 à Argenteuil (Val d'Oise) ; ouvrier tourneur sur métaux ; secrétaire permanent du syndicat CFTC de la Manufacture d'Armes de Saint-Étienne (1946-1952), membre du bureau de l'UD-CFTC de la Loire (1947-1954), secrétaire général de la fédération Air-Guerre (1954-1957), secrétaire général (1957-1962), puis président (1962-1964) de la Fédération de la Défense nationale, membre du conseil confédéral (1959-1967) et du bureau confédéral (1961-1967) de la CFTC, puis de la CFDT, secrétaire général de l'Union confédérale des retraités CFDT (1981-1991) ; membre du conseil de direction d'Économie et Humanisme (1947-1954), du comité directeur du bulletin *Reconstruction* à partir de 1953.

¹³² **Le général Massu** est préfet d'Alger et responsable militaire début 1960

¹³³ **Joseph Ortiz** (1917-1995) Cafetier poujadiste à Alger milite dans les milieux d'extrême droite partisan de l'Algérie française

¹³⁴ **Pierre Lagaillarde** (1931-2014) Député de l'Algérie élu en 1958, cofondateur avec Susini de l'OAS

¹³⁵ Victimes civiles : 8 morts et 24 blessés graves- Gendarmes : 14 morts et 123 blessés

Dès le 25 janvier La Fédération de la Métallurgie CFTC de Paris informe ses militants, et donne pour consigne de n'engager une action commune avec les autres syndicats que si l'accord se fait sur les textes de la Fédération.

« FEDERATION DE LA METALLURGIE CFTC Paris le 25 janvier 1960¹³⁶

INFORMATIONS RAPIDES-RAPPEL DES POSITIONS CFTC SUR LES PROBLEMES D'ALGERIE

A l'heure où nous écrivons, il semble que le Chef de l'Etat et le Gouvernement, contenus par l'armée, ne soient pas débordés par la situation créée en Algérie. Mais on ne peut préjuger de l'évolution définitive de la situation et il faudra suivre très attentivement ses développements.

Le Secrétariat Fédéral insiste sur la nécessité absolue de maintenir une cohésion fédérale sur les positions fédérales et confédérales.

C'est pourquoi vous trouverez ci-dessous quelques conseils pratiques :

Les positions sont composées par le texte de résolution du 26 et 27 septembre 1959 ; par celui des 16 et 17 janvier 1960. Il faut souligner la continuité de nos positions, les dangers qu'elles dénonçaient.

Vos prises de position peuvent contenir une condamnation explicite des menées insurrectionnelles et de leurs groupes animateurs. Cette condamnation fait partie de toutes celles que nous avons déjà formulées, comme par exemple celle du terrorisme et du contre-terrorisme qui sont des manifestations inhérentes à la guerre d'Algérie.

En application de l'appel à l'action (texte des 16 et 17 janvier 1960) tous les syndicats organiseront l'information sur les positions CFTC au cours de la semaine : information écrite, information par des réunions syndicales dans les locaux privés.

La CGT (et le parti communiste) développera ses propositions d'unité d'action. Devant ces propositions :

1-La diffusion préalable de nos positions est indispensable avant toute activité commune.

2-Refuser toute participation à des activités regroupant des partis politiques

3-Dans les endroits où l'unité d'action va avec les autres organisations syndicales est inévitable, l'accord ne peut se faire que sur nos propres textes.

Le Secrétariat Fédéral »

« APPEL DES UNIONS DEPARTEMENTALES CGT-CFTC-CGTFO-FEN-SEI DE LOIRE ATLANTIQUE 30 janvier 1960¹³⁷

AUX TRAVAILLEURS DE TOUTES PROFESSIONS DE LOIRE ATLANTIQUE

Les tragiques événements d'Alger ont provoqué de la part des organisations syndicales ouvrières et universitaires le rappel public :

De la condamnation portée par elles de l'action délibérée des groupements factieux, responsables des événements d'Alger.

De leur attachement aux principes de l'autodétermination et de son application loyale en Algérie.

De leur volonté de maintenir vivants dans la vie nationale les principes fondamentaux de la démocratie.

¹³⁶ Centre d'Histoire du Travail CFDT MX

¹³⁷ Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N) 5 28

Les Unions Départementales CGT-CFTC-CGTFO- La FEN- Le SNI de Loire-Atlantique expriment aussi non seulement leur attachement à des principes mettant leur volonté que toutes les mesures soient prises pour les faire prévaloir.

Pour leur part, les Unions Départementales, la FEN, le SNI de Loire-Atlantique déclarent qu'à toutes tentatives de coups de force en France, elles répondraient immédiatement par un ordre de grève générale.

Dans l'immédiat pour marquer leur détermination elles décident d'appeler les travailleurs de Loire-Atlantique à participer en masse à l'arrêt national du travail décidé par les confédérations et organisations nationales, pour le : LUNDI 1^{er} FEVRIER de 11 H à 12 H.

**CGT Rousselot
Leblanc »**

CFTC Declercq

CGTFO Hébert

FEN

4-1-4 La Fin de la rébellion

L'insurrection va perdurer une semaine. Le Général de Gaulle s'adresse à la nation le vendredi 29 janvier : *« Nous combattons en Algérie une rébellion qui dure depuis plus de cinq ans. Perdre l'Algérie serait un désastre pour nous et pour l'Occident. J'ai pris au nom de la France la décision suivante : les Algériens auront le libre choix de leur destin...Ils diront ce qu'ils veulent être...Or deux catégorie de gens ne veulent pas de ce libre choix, d'abord l'organisation rebelle qui prétend ne cesser le feu que si auparavant, je traite avec elle par privilège du destin politique de l'Algérie...d'autre part certains Français de souche exigeant que je renonce à l'autodétermination et que je dise que le sort des Algériens est d'ores et déjà décidé...Français d'Algérie comment pouvez-vous écouter ceux qui disent que de Gaulle va abandonner l'Algérie et la livrer à la rébellion ? Est-ce vous abandonner que de maintenir une armée de 500000 hommes...Comment pouvez-vous douter que si les musulmans décidaient librement que l'Algérie de demain doit être étroitement unie à la France, rien ne causerait plus de joie à la Patrie et à de Gaulle que de les voir choisir la solution la plus française ?¹³⁸ »* Ses instructions sont très claires : Mise en garde à l'armée contre toute complaisance envers les émeutiers, les menteurs et les conspirateurs et l'obligation de rétablir l'ordre par tous les moyens. La situation générale des rebelles se dégrade, les villes d'Algérie, Alger, Oran et Constantine, mal ravitaillées et paralysées par les grèves entraînent le 1^{er} février la reddition de Lagaillarde qui se rend aux parachutistes, et l'abandon d'Ortiz qui disparaît dans la nature.

4-1-5 Réactions syndicales en Algérie

Pour Chaulet rendant compte à la confédération des événements d'Alger, une partie de la population n'a suivi la grève forcée lancée par les insurgés que contrainte par les unités territoriales qui étaient là pour arrêter le travail, et l'arrêt total des transports en commun. A Alger seul le syndicat de l'EGA et les hospitaliers CFTC en accord avec ceux de FO, se sont déclarés solidaires des émeutiers.

4-2 La CFTC organise le mouvement unitaire contre les Ultras

L'appel à un arrêt de travail d'une heure le lundi 1^{er} février est décidé en commun avec la CFTC, la CGT, FO, l'UNEF et la SGEN. Dans leur appel à la grève les organisations syndicales affirment :

« La condamnation portée par elles de l'action délibérée des groupements factieux responsables des événements d'Alger ;

[...]

De leur attachement au principe de l'autodétermination et de son application loyale en Algérie

¹³⁸ Allocution radio- télévisée du Général de Gaulle le 29 janvier 1960

De leur volonté de maintenir vivants dans la vie nationale les principes fondamentaux de la démocratie

Les mêmes organisations expriment ainsi non seulement leur attachement à des principes, mais leur volonté que toutes les mesures soient prises pour les faire prévaloir »

La CGC refuse de se joindre à la grève, FO ne reprend pas le texte, mais donne l'ordre d'arrêt de travail dans des termes différents. Le 1^{er} février l'arrêt de travail est très largement suivi.¹³⁹

L'Union régionale parisienne, précise que la grève du 1^{er} février n'est en aucun cas une adhésion globale à la politique du gouvernement Debré, ni une acceptation entière du régime, encore moins d'une allégeance à une personne si prestigieuse soit-elle : « *A l'inverse des partis politiques qui approuvent et justifient toutes les décisions gouvernementales quand ils sont au pouvoir et les attaquent quand ils sont dans l'opposition, le mouvement syndical se prononce et pèse à chaque occasion dans le sens favorable aux travailleurs, sans être liés par aucune solidarité* »

La même Union s'interroge : Si le pouvoir légitime est pris par les insurgés, la grève générale devient l'arme décisive, mais fait entrer le pays dans un processus révolutionnaire aux rebondissements imprévus craignant que des partis tel le parti communiste peu soucieux de rétablir la légalité républicaine, ne profitent de la situation pour instaurer leur régime. Et donc il est indispensable que la CFTC prenne la tête du mouvement.

Reconstruction écrit : « Les circonstances exceptionnelles d'un ébranlement du fond même de l'Etat (la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil est une garantie fondamentale des libertés), ces circonstances sont également durables, aussi durables que la guerre d'Algérie. Celle-ci se prolongeant, ou en cas de commencement de négociations pour la terminer, l'hypothèse d'un troisième coup après mai 58 et janvier 60 ne saurait être raisonnablement exclue. Il faut que la riposte syndicale soit prête »

La CFTC soutient sans ambiguïté la politique d'autodétermination. La Confédération, dans une note du 17 février 1960, commente et explique l'action du syndicat et son rôle dans l'organisation de la grève unitaire du 1^{er} février¹⁴⁰. Elle se félicite du succès de la manifestation, et réaffirme son appui à la politique d'autodétermination, son attachement à la légalité républicaine, et à la défense des libertés et institutions. Elle revendique l'initiative de la prise de contacts avec les autres organisations syndicales et rejette l'insurrection d'Alger qui mettait en péril la politique suivie par le gouvernement. Elle précise qu'il devenait nécessaire, en fonction de cette évolution inquiétante, de rassembler une force syndicale, de déterminer des moyens d'action sur les objectifs précis définis le 25 janvier : « *C'était prendre des risques, engager des responsabilités, mais une telle initiative évitait, d'une part de fournir l'occasion au parti communiste de se placer comme seul et premier défenseur de la République, d'autre part de donner aux ultras matière à en retirer des arguments qui auraient pu précipiter la chute des institutions* »¹⁴¹

En conclusion, conformément aux décisions du congrès confédéral de 1959, elle rappelle les positions du syndicat pour résoudre le conflit¹⁴² :

« Le futur statut de l'Algérie, quel qu'il soit, ne peut être que le résultat de la volonté librement exprimée par les populations intéressées en dehors de toute contrainte morale, physique, psychologique.

¹³⁹ Michel Branciard « Un syndicat dans la guerre d'Algérie »

¹⁴⁰ Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N) 5 28

¹⁴¹ Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N) 5 28

¹⁴² Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N) 5 28 « Maintenant faire le point »

C'est pourquoi le Congrès, confirmant les positions antérieures de la CFTC, affirme la nécessité de résoudre le problème algérien par une solution négociée seule susceptible :

De préparer la définition par les Algériens eux-mêmes d'un statut nouveau organisant la coexistence pacifique des communautés européenne et musulmane dans le respect de leur originalité et dans l'égalité de leurs droits.

Et de permettre un règlement positif et constructif des relations entre la France et l'Afrique du Nord »

4-3 Actions pour la paix de la CFTC en 1960 et 1961

La CFTC rappelle les efforts faits au sein de la confédération pour faire prendre conscience aux travailleurs de l'action nécessaire pour aboutir à la paix en Algérie, bien que ce type d'intervention ne soit pas pour certains du domaine du syndicalisme. Le 31 mai 1960, une déclaration commune des Unions départementales de Loire-Atlantique rappelle son attachement au principe de l'autodétermination impliquant l'ouverture de négociations avec le FLN. Elle rappelle également sa volonté de maintenir les principes fondamentaux de la démocratie. Dans cet objectif le 28 juin 1960, la CFTC de Loire-Atlantique appelle les travailleurs à débrayer dans le cadre d'une journée d'action pour la paix en Algérie, manifestation interdite par les pouvoirs publics perturbée par des heurts avec la police, malgré qu'elle se soit déroulée dans le calme. En octobre une manifestation en commun avec les autres organisations syndicales et des rassemblements dans divers points de la ville, précédée de débrayages dans diverses entreprises de la métallurgie rencontrera plus de succès.

Devant la situation du pays, le conseil de l'Union départementale de Loire-Atlantique constate l'impact de la guerre d'Algérie sur le niveau de vie des familles ouvrières, la stagnation de l'économie, et la mise en cause des traditions démocratiques, ainsi que l'avenir de ses relations avec les pays décolonisés. Il s'élève contre les manifestations des Ultras qui en Algérie ont généré de violentes explosions de haine et de violence. La seule solution pour mettre fin à la guerre, reste l'ouverture de négociations avec le GPRA, et il souligne que le référendum du 8 janvier 1961 ne pourrait remplacer cette démarche. En conséquence il ne donnera aucune consigne de vote. Les travailleurs devront rester mobilisés pour s'opposer à toute tentative de coup de force contre les institutions et les libertés démocratiques. Le Conseil départemental, demande à ses militants et adhérents de poursuivre au-delà du référendum l'action pour une paix négociée en Algérie.¹⁴³

4-4 Actions communes unitaires avec l'UGTA pour la paix

La Confédération a rencontré l'UGTA¹⁴⁴ le 26 février 1960 à Bruxelles au siège de la CISC¹⁴⁵. Les deux syndicats ont signé une déclaration commune par laquelle ils s'opposent à toute initiative unilatérale qui tendrait à proposer un statut quelconque, même provisoire, ou visant à la partition du territoire algérien. Le peuple algérien choisira librement ses politiques économiques et sociales dans le cadre d'une autodétermination négociée. La CFTC et l'UGTA « *entendent favoriser la réconciliation de la France et de l'Algérie et sauvegarder les possibilités d'une coopération librement consentie entre le peuple français et le peuple algérien* »¹⁴⁶.

Une déclaration commune signée par les Unions départementales CFTC, CGT, FEN, SNI soutient l'ouverture des négociations entamées avec le GPRA le 9 décembre 1961, qui aboutiront aux accord d'Evian le 19 mars 1962.

¹⁴³ Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N) 5 28

¹⁴⁴ UGTA : Union Générale des Travailleurs Algériens

¹⁴⁵ CISC : Confédération Internationale de Syndicats Chrétiens

¹⁴⁶ Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N) 5 28

« Les Unions Départementales donnent leur accord complet aux paragraphes identiques des résolutions adoptées par les Confédérations Ouvrières Françaises et par l'Union Générale des Travailleurs Algériens en date du 21 février et notamment au texte proclamant :

-La nécessité impérieuse de mettre un terme à la guerre et affirment que cet objectif ne pourra être atteint que par des négociations directes entre le gouvernement français et le GPRA sur les conditions d'application de l'autodétermination

-En rappelant cette déclaration et en approuvant, les organisations départementales soulignent l'importance de l'action syndicale par les travailleurs français et algériens et de leurs organisations syndicales pour aboutir à la négociation, à la Paix et pour répondre aux aspirations de liberté et d'indépendance.

-Constatant les espoirs actuels d'ouverture et de négociation publiques et officielles, notamment par la déclaration gouvernementale du 15 mars et par la réponse du GPRA le 17 mars, les organisations départementales de Loire Atlantique :

-Se félicitent de cette ouverture vers la négociation

-Déclarent que cet espoir ne pourrait être déçu par un nouveau « MELUN » sans provoquer de profondes réactions populaires.

-Rappellent aux travailleurs que la pression populaire qui a permis d'aboutir aux résultats actuels doit se maintenir étant donné l'activité des forces qui s'opposent à la paix.¹⁴⁷

Une résolution commune des Unions locales CGT, CGTFO, CFTC, et des sections de la FEN et du SNT, votée par les travailleurs nantais le 21 novembre 1961, constate les nombreuses atteintes au droit de grève, et aux libertés et exigent le rétablissement le respect intégral de ces droits, dénoncent les autorisations de manifester accordés aux fascistes, alors qu'en Algérie les manifestations pour la paix sont interdites, et demande l'arrestation des éléments fascistes dont l'action est dirigée vers les personnalités politiques et syndicales, expriment leur volonté de voir mettre fin au plus vite à la guerre par la négociation aboutissant à l'indépendance et à l'intégrité du territoire algérien.¹⁴⁸

4-5 Le putsch des généraux et Réactions syndicales 22-25 avril 1961

4-5-1 Origine du putsch : Glissement vers l'Algérie algérienne de février 1960 à avril 1961

Après la semaine des barricades symbole de la radicalisation des français d'Algérie, le 5 mars 1960, à l'occasion d'une tournée en sur le terrain, de Gaulle évoque une « *Algérie algérienne liée à la France* ».

Fin mars l'annonce de la reprise des négociations avec le GPRA, provoque la réaction d'une fraction de l'armée qui refuse l'autodétermination, et se sent trahie par le général. Le 30 mars le général Challe malgré ses succès militaires et sa fidélité à l'Etat durant la semaine des barricades, est démis de ses fonctions. En novembre 1960 de Gaulle évoque « *Une République algérienne qui existera un jour, mais n'a encore jamais existé* ». Lors d'un déplacement en Algérie en décembre, de Gaulle est accueilli par des manifestations populaires violentes en faveur de l'Algérie française ou de l'indépendance dans plusieurs villes du pays. Le 8 janvier 1961, 75% des Français répondent Oui au référendum qui concerne l'autodétermination du peuple algérien. Le 30 mars le gouvernement

¹⁴⁷ Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N) 5 28

¹⁴⁸ Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N) 5 28

annonce la reprise des négociations avec le GPRA. En Algérie, le FLN multiplie les attentats et se heurte à l'OAS qui tend à regrouper les mouvements activistes.

4-5-2 Création de l'OAS-Préparation du putsch

Le général Salan exilé en Espagne se rapproche des ultras en fuite Jean-Jacques Susini et Pierre Lagaillarde qui viennent de créer l'OAS. Ces groupes formés par les anciens colonels d'Algérie¹⁴⁹ envisagent une action armée conjointe en Algérie et en métropole. Challe qui a donné sa démission se joint à Paris à un groupe de civils et de militaires pour étudier l'évolution de la situation. Ce groupe compte parmi ses membres : Georges Bidault, Jacques Soustelle, Marc Lauriol, Robert Lacoste, Max Lejeune, les généraux Zeller et Valluy¹⁵⁰. Après quelques hésitations, Challe accepte de prendre la tête de la conjuration pour imposer par la force l'abandon de l'autodétermination. Ses adjoints, Jouhaud, Gardy, Godard, Lacheroy, Broizat et Sergent se retrouvent en Algérie le 20 avril pour préparer le coup de force.

4-5-3 Le putsch

Malgré les nombreuses mises en garde des Renseignements Généraux au sujet d'un possible coup d'Etat sur Alger par d'anciens militaires, Gambiez commandant en chef des forces armées, juge l'événement invraisemblable. Le 1^{er} REP¹⁵¹ sous les ordres du commandant de Saint-Marc va s'emparer dans la nuit des 19 objectifs préalablement fixés. Alger tombe et plusieurs hauts responsables civils et militaires parmi lesquels figurent les généraux Gambiez et Vézinet (responsable du corps d'armée d'Alger), le délégué général Jean Morin et même le ministre des transports Robert Buron, alors de passage à Alger, sont arrêtés au cours de la nuit.

« Les généraux Challe, Jouhaud et Zeller en liaison étroite avec le général Salan, ont pris le pouvoir à Alger. L'armée a la situation bien en main, Vive l'armée ! Vive la France ! L'Algérie française n'est pas morte. Il n'y a pas, il n'y aura pas, il n'y aura jamais d'Algérie indépendante. »¹⁵²

Par ce message radiodiffusé le 22 avril 1961 au matin, les généraux en retraite, Maurice Challe, Edmond Jouhaud et André Zeller, en liaison étroite avec le général Raoul Salan, justifient leur coup de force et tentent de légitimer leur action.

Malgré une population algéroise enthousiaste, très vite Challe qui comptait sur un ralliement des généraux en charge des régions d'Oran et de Constantine, va constater que peu d'entre eux sont prêts à le suivre. L'arrivée de Salan en Algérie accompagné de Susini l'engage dans une démarche dangereuse, le soutien de l'OAS nouvellement créé, étant plus une charge qu'un véritable renfort. Le contingent est hostile informé par les transistors¹⁵³ du discours du général de Gaulle, et l'appel du 1^{er} Ministre Michel Debré, qui demande à la population d'employer tous les moyens pour barrer la route aux factieux et s'opposer à une éventuelle action surprise. L'allocution télévisée de de Gaulle est claire : « *Un quarteron de généraux en retraite...un groupe d'officiers partisans, ambitieux,*

¹⁴⁹ **Militaires** « Les Colonels » Argoud, Broizat, Gardes, Château-Jobert, Lacheroy, Godard

¹⁵⁰ Fondé par Soustelle en juin 1960 ce comité souhaite le maintien de l'Algérie Française

¹⁵¹ **Régiment Etranger Parachutiste** (Légion Etrangère), dont Héli de Saint-Marc était commandant par intérim

¹⁵² **Extrait du communiqué radiodiffusé à la population** au moment de la prise de la ville par les putschistes dans la nuit du 21 au 22 avril 1961

¹⁵³ **Poste portatif de radio** à piles très populaire en 1961

fanatiques » Il délie les militaires de leur devoir d'obéissance : « *J'interdis à tout Français et d'abord à tout soldat d'exécuter aucun de leurs ordres* »

Un appelé en Algérie Michel Rolant¹⁵⁴, syndicaliste CFTC, a constitué au sein du contingent, en accord avec la délégation confédérale, un réseau d'information sur la torture, couvrant une dizaine d'unités, qui aboutit à la transmission d'un rapport à la Croix-Rouge internationale. Il déserte dès l'annonce du putsch et transforme, avec l'accord de ses camarades dans la nuit du 22 au 23 avril, le réseau anti torture en conseils des délégués des unités de l'Est algérien pour coordonner la résistance aux généraux factieux. Contrairement aux militants politiques communistes qui veulent attendre une réaction du contingent liée aux problèmes économiques, ils organisent la résistance et la propagande auprès de toutes les unités du corps d'armée de Constantine, sur les bases suivantes : refus du putsch, respect de la légalité républicaine et des ordres du gouvernement, pour la paix, la négociation et l'indépendance.

4-5-4 Réactions syndicales

Le 22 avril un communiqué confédéral de la CFTC annonce la rébellion des généraux : « *Informé des graves problèmes survenus en Algérie au cours de la nuit, le bureau de la CFTC condamne ceux qui par la rébellion, l'émeute ou la terreur, prétendent s'opposer à une politique de paix en Algérie basée sur le principe de l'autodétermination ratifié par la Nation et affirme la résolution de la CFTC et des travailleurs de s'opposer aux menaces mettant en cause les possibilités de paix en Algérie, les libertés démocratiques, et la nécessaire subordination de l'armée au pouvoir civil. Demande au gouvernement d'agir avec la plus extrême fermeté. Le bureau de la CFTC qui prend les contacts nécessaires, recommande à ses organisations la plus extrême vigilance et de s'en tenir strictement aux directives émanant de la confédération* »¹⁵⁵.

Dès que l'annonce du putsch est connue en Métropole, l'UD-CFTC prépare un projet de communiqué commun avec l'UD-CGT CGT destiné à ses adhérents : « *Les Unions départementales de Loire-Atlantique CGT et CFTC dans le cadre des positions déjà prises sur la nécessité d'aboutir à la paix en Algérie par la négociation avec le GPRA, et pour une coopération librement consentie entre le peuple algérien et le peuple français, avaient rappelé le 17 avril, l'engagement des Confédérations de répondre par l'action des travailleurs y compris par la grève générale à toute tentative de coup de force. La rébellion fasciste d'Alger a des complicités en Métropole, elles peuvent se manifester d'un moment à l'autre. Les Unions départementales demandent que les mesures nécessaires soient prises pour isoler et vaincre cette rébellion militaire et appellent les travailleurs à se tenir prêts à une riposte immédiate et énergique.* »¹⁵⁶

L'union syndicale se réalise et les unions départementales de Loire-Atlantique, CGT, CFTC, CGT-FO, FEN, SNI, UNEF, appellent à cesser le travail le 24 avril à 17h et dénoncent dans un tract un coup de force fasciste rendu possible par le manque de fermeté du gouvernement lors du procès des

¹⁵⁴ **Michel Rolant** Né le 21 mars 1934 à Vallauris (Alpes-Maritimes), mort le 27 mars 1996 à Valbonne Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes) ; ouvrier agricole et employé ; secrétaire général (1963-1968), puis président (1968-1971) de la Fédération générale de l'Agriculture CFTC puis CFDT ; membre du conseil confédéral (1965-1970), puis du bureau national (1970-1982) de la CFDT ; membre de la commission exécutive de la CFDT (1971-1982)

¹⁵⁵ **Communiqué confédéral CFTC** du 22 avril 1961 Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N)

¹⁵⁶ **Projet CFTC de riposte au putsch** avec la CGT Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N)

barricades. Elles déclarent lutter pour la paix en Algérie par la négociation, la défense des libertés démocratiques et réclament le châtime des coupables¹⁵⁷. Pour les syndicats, les responsabilités sont claires, le gouvernement et le chef de l'Etat sont en grande partie responsables de cette situation, ayant fait preuve de trop de mansuétude vis-à-vis des rebelles. « *Les travailleurs ne doivent compter que sur leurs propres forces pour mettre à raison les généraux factieux, et imposer la paix en Algérie* »¹⁵⁸.

Une directive de la CFTC Paris le 25 avril à 15 h¹⁵⁹, communiquée aux Unions locales se félicite du succès rencontré par l'arrêt de travail du 24 avril et souligne ses objectifs : Maintien de la légalité républicaine, retour à l'ordre en Algérie et mise en œuvre de l'autodétermination. Il est prévu la mise en place d'une équipe de direction plus restreinte, de liaisons permanentes entre les différents échelons du mouvement, de permanences téléphoniques de jour comme de nuit, de la création de groupes CFTC d'auto-défense, encadrés par des militants anciens officiers, sous-officiers, maquisards ou membres de la résistance. La formation de cartels intersyndicaux de défense dans les grandes entreprises et les services publics en particulier : Centrales électriques et gazières, ministères et préfectures, radio et télévision, gares, centres de triage et d'aiguillage, aéroports, sidérurgie, électronique, etc... est également prévue. D'autre part il est recommandé une certaine méfiance par rapport aux communistes.

Le communiqué conclut : « *La défense des libertés et de la démocratie reste liée à la riposte et à la force populaire. Cette force, si la situation s'aggrave, devrait être armée et des démarches en ce sens ont été effectuées auprès des pouvoirs publics. Il va sans dire, que dans ce cas, un contrôle syndical très rigoureux devra être exercée sur la destination de ces armes. Sur le plan de l'information il importe de n'accueillir et de ne transmettre que des informations sûres et de rejeter toute rumeur ou tous bruits incontrôlés. Enfin compte tenu du fait que la situation actuelle peut se prolonger pendant plusieurs semaines, il est indispensable de maintenir en place de façon permanente, le dispositif et en particulier pendant les week-ends, spécialement 29, 30 avril, 1^{er} mai. A travers toute cette action expliquer aux travailleurs la nécessité de l'organisation syndicale.* »¹⁶⁰

Pour corroborer ces dispositions, Declercq interrogé lors de ses entretiens en 1984, qualifie l'OAS de pouvoir militaire fasciste, et préconise en cas d'invasion de lancer la grève générale pour bloquer toute la France. Craignant une incarcération des syndicalistes, une organisation est élaborée pour mettre en place l'action clandestine. Pour lui, la grève générale illimitée qu'il qualifie d'arme absolue paralysant le pays, serait la réponse de masse à l'invasion, mais seulement en cas de circonstances exceptionnelles. La crainte d'une prise du pouvoir par des éléments fascistes est réelle, Declercq parle d'une organisation mise en place par le syndicat qui aurait permis aux militants d'entrer dans la clandestinité : en Loire-Atlantique la forêt du Gâvre devait servir de cache, et l'organisation comptait une centaine de réseaux comportant 10 militants et un responsable d'unité¹⁶¹. Cette organisation calquée sur les méthodes utilisées durant la Résistance, et des permanences armées au siège du syndicat rue de Bel Air, auraient certainement manqué d'efficacité en cas de débarquement de l'armée.¹⁶² Declercq avoue son impuissance : « *Je ne sais pas ce qu'on aurait fait contre un bataillon de parachutistes qui serait descendu du ciel sur la rue de Bel-Air.* »

4-5-5 Les difficultés pour créer le front syndical

¹⁵⁷ **Tract du 24 avril 1961** Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N)

¹⁵⁸ **Tract du 24 avril 1961** Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N)

¹⁵⁹ **Annexe 3 : Directive CFTC du 25 avril 1961** Centre d'Histoire du Travail CFDT MX (N)

¹⁶⁰ **Annexe 3 : Ibidem**

¹⁶¹ **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq** en 1984-Centre d'Histoire du Travail CHTH E26 : 1- réponse 6-1 page 16

¹⁶² **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq** en 1984-Centre d'Histoire du Travail CHTH E26 : 1- réponse 4-5 page 12

Le front syndical, s'est effectivement reconstitué. Cependant, il cache les nombreuses dissensions qui existent en son sein. FO, refuse sur le plan national de rencontrer la CGT et publie des communiqués différents. La CGT entend jouer son propre jeu provoquant des tensions avec les autres centrales syndicales. L'UD CGT de Paris organise seule une manifestation le mardi 25 en donnant pour prétexte un délai insuffisant pour la préparation. L'objectif essentiel de la CGT est de réaliser un 1^{er} mai unitaire, tandis que La CFTC insiste sur les avantages présentés par une manifestation qui aurait lieu dès le 27 avril, qui serait en liaison avec les événements, et l'inconvénient de retarder de six jours la réaction populaire. La CGT refuse d'y participer, et oblige les autres centrales à abandonner le projet. Par contre, en province des manifestations intersyndicales se tiennent dans plusieurs villes pour la défense des libertés et la paix en Algérie.

Une circulaire de la Fédération CGT du gaz et de l'électricité va recommander « *l'élection immédiate de comités antifascistes représentatifs de l'ensemble du personnel décidé à défendre les libertés, et comprenant les agents les plus actifs et les plus combattifs. Il ne peut s'agir de comités intersyndicaux ou de cartels, mais de comités effectivement élus par le personnel* » Stratégie qui en court-circuitant la base, permet aux militants cégétistes et communistes de prendre la direction de la lutte.

Eugène Descamps va dénoncer l'attitude de la CGT : « *La CGT a adopté une position assez équivoque en pensant que la situation allait se prolonger. Dès lundi 24, elle a voulu, en éliminant les comités intersyndicaux, développer des comités de vigilance et d'autre part avec incohérence, mener ensemble la lutte contre les factieux et pour l'augmentation des salaires. Elle va reprendre cette tactique et lancer une campagne en faveur d'un front syndical réclamant à la fois la paix en Algérie et la satisfaction des revendications professionnelles...On ne peut œuvrer pour l'unité qu'à certaines conditions. Prétendre y aboutir est une escroquerie, abusant des travailleurs non informés, créer des comités de vigilance qui dessaisissent les syndicalistes élus au profit de militants obéissant aux consignes politiques. C'est aussi une escroquerie de faire jouer les cellules communistes en dénonçant les dirigeants syndicaux qui ne s'alignent pas sur la CGT* »¹⁶³

Dans son manifeste aux travailleurs de France, le 1^{er} mai la CFTC, déclare : « *Challe et ses complices ont dû capituler devant l'autorité de l'Etat, c'est vrai, devant le courage de l'armée restée fidèle et des jeunes du contingent, c'est sûr, et devant le sursaut des masses populaires de France entraînées par les organisations syndicales.* » Elle rappelle que le fascisme n'est pas abattu et demande aux travailleurs de rester vigilants, tout en exigeant le châtimement des complices des insurgés et le démantèlement des réseaux des activistes. Elle conclut en demandant une ouverture rapide des négociations avec le GPRA¹⁶⁴.

4-5-6-Début des négociations à Evian mai 1961

Le 20 mai, la 1^{ère} conférence d'Evian va débiter entre le gouvernement français et le GPRA. La France ouvre les négociations en décrétant unilatéralement la trêve des combats durant un mois, un régime plus libéral pour Ben Bella et ses codétenus¹⁶⁵, et la libération de six mille détenus administratifs en Algérie. Le FLN accueille ses mesures avec défiance, craignant un piège. Une résolution FLN réaffirme que seul un accord rapide entre le gouvernement et le GPRA peut préserver l'Algérie du chaos et épargner aux Européens d'Algérie un exode dramatique. La conférence sera suspendue le 13 juin, les représentants

¹⁶³ **Réunion d'information** organisée par l'URP-CFTC (Union de la Région Parisienne)

¹⁶⁴ **Michel Branciard**, *op. cit*

¹⁶⁵ **Le 22 octobre 1956**, un avion de la compagnie Air Atlas, qui transportait de Rabat à Tunis cinq dirigeants du FLN (Ben Bella, Khider, Lacheraf, Boudiaf et Aït Ahmed), est intercepté en plein vol par l'aviation française qui le contraint de se poser à Alger où les cinq membres du FLN sont faits prisonniers

algériens se refusant de s'engager sur une coopération avec la France, tant que l'Algérie ne sera pas indépendante. Ils refusent d'autre part, d'accorder aux Européens la double nationalité et de leur consentir un statut spécial. De plus le Sahara doit être reconnu comme partie intégrante de l'Algérie. Si cette condition n'est pas acceptée par les Français, la guerre continuera¹⁶⁶. Après la rupture, les contacts se poursuivent de manière discrète dès septembre pendant plusieurs mois à la frontière suisse et reprendront officiellement le 7 mars 1962.

5 - Manifestations des Algériens octobre 1961

5 - 1 - Développement du terrorisme et répression en métropole

La population algérienne vivant en métropole va subir la conséquence de l'échec des négociations d'Evian. Le terrorisme va se développer, surtout dans la région parisienne qui compte une forte communauté nord-africaine. Un rapport du conseil confédéral CFTC du 29 et 30 septembre 1960¹⁶⁷ souligne que cette vague de terrorisme alerte plus l'opinion que la répression qui se développe en France contre les algériens. L'opinion est touchée par le meurtre d'un policier, mais ignore que des centaines de travailleurs algériens, sont envoyés au camp de Vincennes ou réexpédiés, selon les termes des communiqués, dans leurs douars d'origine, bien qu'en réalité ils soient internés dans des camps de regroupement en Algérie. Les militants CFTC témoignent de l'ampleur de la répression : patrouilles de harkis en armes dans les quartiers populaires, passage à tabac suivis d'hospitalisation, couvre-feu pour tous les hommes à faciès méditerranéen, raids sur les hôtels nord-africains avec saccage des lieux et sévices, exécutions sommaires à la mitrailleuse ou par noyade dans la Seine, au cours d'opérations policières régulières ou parallèles. L'Union Régionale parisienne CFTC, proteste contre ces actes et rappelle dans un communiqué : « *Les nécessités du maintien de l'ordre ne sauraient en aucun cas justifier le recours à des méthodes universellement réprouvées et, au surplus, inefficaces, L'URP attire l'attention sur le danger que leur généralisation fait courir à tous les citoyens et spécialement aux travailleurs et militants syndicaux, victimes toutes désignées de telles méthodes dans les régimes policiers.* ». Le 9 octobre, l'Union régionale parisienne, demande audience au préfet de police, pour réclamer la suppression de toute mesure discriminatoire vis-à-vis des Algériens. Le bureau confédéral du 13 octobre, craint de voir se créer entre Français et Algériens en métropole, les mêmes réactions de haine et de racisme que celles qui opposent les deux communautés, européenne et musulmane.

5-2 Manifestations des Algériens le 17 octobre 1961 à Paris

Cette manifestation de la communauté algérienne avait pour motif l'instauration d'un couvre-feu par Maurice Papon¹⁶⁸ préfet de police de Paris et des mesures de sécurité en déconseillant aux Algériens de circuler à plusieurs, en fermant les débits de boissons à 19h et en exigeant un permis de circuler. Ces mesures sont dénoncées par 30 députés algériens qui considèrent qu'elles sont vexatoires, discriminatoires

¹⁶⁶ **Philippe Masson**, « *L'Algérie Française meurt à Evian* », Historia spécial 424 bis Mars 1982 historien français, (1928-2005), agrégé d'histoire et docteur ès-lettres, Chef de la section historique du service historique de la Marine nationale, professeur à l'École de guerre et à l'Institut catholique de Paris.

¹⁶⁷ **Michel Branciard**, *op. cit*

¹⁶⁸ **Maurice Papon** (1910-2007) Préfet de Police de Paris (1958-1967). Il Réprime violemment les manifestations des Algériens et des syndicats en novembre 1961 et février 1962.

voire racistes. Si le couvre-feu représente une sérieuse gêne pour les travailleurs algériens, il entrave considérablement le FLN dans ses activités nocturnes de réunions, de prélèvement des « cotisations », de préparation d'opérations, d'application de « sanctions » et d'exécutions sommaires. Le FLN va riposter en prévoyant plusieurs actions : Tout d'abord des manifestations de masse à Paris, puis des manifestations de solidarité de femmes dans les villes de province, et enfin une grève de vingt-quatre heures accompagnée d'une grève de la faim dans les prisons. Le plan d'action suivant est mis en place : Action de masse dans la soirée du mardi 17 octobre, grève des cafés, commerces et hôtels le 18 ; une seconde action de masse dans la soirée du 19 et une manifestation de femmes et d'enfants devant la préfecture de police le 20. *« Le mot d'ordre est donné aux militants qui ne doivent le communiquer à la base que dans la journée même du 17 octobre pour que la police soit au courant le plus tard possible. Le « boycottage du couvre-feu raciste » doit être pacifique, c'est pourquoi tous les Algériens, hommes, femmes et enfants doivent y participer. Le port d'armes, même les plus insignifiantes, est absolument interdit. Omar Boudaoud¹⁶⁹ souligne que tout manifestant pris avec « ne serait-ce qu'une épingle sur lui serait passible de la peine de mort », et des militants procèdent à des fouilles pour s'en assurer. Il est également demandé de rester sur le trottoir pour ne pas gêner la circulation. Les hommes seuls et les familles ont pour mission d'atteindre à 20 h 30 un certain nombre de lieux sur les principaux boulevards et places de la capitale. La participation à la manifestation revêt un caractère obligatoire, les abstentionnistes et les récalcitrants sont gravement menacés : « Ceux qui resteront dans leur chambre seront abattus » ou s'exposent à « de très graves sanctions »¹⁷⁰.*

Effet d'un penchant majoritaire des Algériens en faveur du FLN, ou de leur crainte des sanctions, les directives sont largement suivies. La manifestation va se concentrer dans trois secteurs : le Secteur ouest : avec le quartier de l'Etoile, le secteur Nord avec les boulevards St Michel et St Germain, le secteur Sud : avec les Grands boulevards. Sous la pluie entre 20000 et 30000 Algériens, femmes, hommes et enfants se dirigent vers les points de rassemblements. Un défilé de 10000 personnes provenant des bidonvilles et des quartiers populaires de la banlieue Ouest se rassemble à la Défense et se dirige vers le pont de Neuilly, étant bloquée par les policiers. Débordés par l'afflux des manifestants, ils laissent passer les femmes et les enfants, mais refoulent impitoyablement les hommes en utilisant leurs « bidules » longs bâtons en bois dur. Quelques manifestants arrivent à forcer le barrage et sous la contrainte la police ouvre le feu. Des hommes sont jetés dans la Seine depuis Neuilly, Argenteuil ou Asnières, et ceux qui atteignent le secteur de l'Etoile sont appréhendés à leur sortie du métro par les forces de police qui les dirigent vers les centres d'internement. Des arrestations de masse au métro Opéra et dans les stations voisines empêchent les regroupements. Certains réussissent à rallier la place de la République et commencent à défiler vers l'Opéra brandissant drapeaux et écharpes aux couleurs du FLN. La manifestation se heurte à deux compagnies de CRS devant le cinéma Rex, des coups de feu sont tirés depuis un car de police. Sur les boulevards St Michel et St Germain près de la préfecture de police les forces de police encerclent des manifestants. Pour échapper aux coups des policiers, plusieurs se jettent dans la Seine. Selon les sources le chiffre des victimes varie de 98 à 120 morts

En ce qui concerne le nombre exact de victimes, Benjamin Stora lors d'une interview au « *Nouvel Observateur* » en janvier 2003 précise : *« Le gouvernement a dit trois morts, la Fédération de France du FLN avance le chiffre de quatre cents. En fait, beaucoup de militants, arrêtés cette nuit-là, ont « disparu », c'est à dire transférés en Algérie. Et d'autres, jetés à la Seine, s'en sont sortis et sont restés cachés. En réalité, il y a avant, pendant et après. Avant, il y a la violence des*

¹⁶⁹ **Omar Boudaoud** né en 1924 à Tizi Ouzou en Algérie Responsable de la Fédération de France du FLN de 1959 à 1962

¹⁷⁰ **Jim House et Neil MacMaster**, *Paris 1961 : Les Algériens, la terreur d'État et la mémoire*, Tallandier, 2008

« *Calots bleus*¹⁷¹ » et la guerre police-commandos de choc FLN, une cinquantaine de morts algériens. La nuit même, nous avons trois chiffres : 38 morts selon le rapport commandé par Chevènement, 48 selon un autre rapport demandé par Guigou, 98 morts selon nos recherches. Nos chiffres ont été établis grâce à l'Institut Médico-Légal, la CIMADE, les archives de la police et du FLN. Après cette nuit-là et les gigantesques rafles, Jean-Luc Einaudi décompte une centaine de morts algériens exécutés entre octobre et décembre. Donc, en tout, en trois mois, nous avons environ 300 morts. Et c'est considérable ! »

La manifestation qui devait se prolonger les jours suivants y compris en province est annulée par les responsables Algériens effarés par la répression. L'opinion française est indifférente et les syndicats peu actifs. Au Sénat la commission parlementaire demandée par Gaston Defferre est écartée, car selon le ministre de l'Intérieur Roger Frey, elle ne ferait que jeter « *un peu de doute, un peu de trouble, un peu de confusion dans l'esprit et le cœur d'un grand nombre de fonctionnaires de police* ». L'amnistie de 1962 va classer l'ensemble des plaintes, et les événements de Charonne vont effacer les rares souvenirs du 17 octobre, la célébration des morts du 8 février 1962 permettant à la gauche française de masquer ses hésitations et prises de position durant le conflit, laissant imaginer une résistance politique longue contre la guerre d'Algérie¹⁷².

5-3 - Les Réactions syndicales après le 17 octobre

Le 18 octobre un tract de l'Union régionale parisienne dénonce la répression policière et décide la rédaction d'un document établi sur les témoignages des policiers CFTC, et des collègues travailleurs de militants algériens. Le document intitulé « *Face à la répression* » est destiné au Préfet de police Papon, qui refuse de recevoir la délégation de l'URP. Ce document explique le fonctionnement de la police, et souligne que « *Recrutée depuis quelques années sur le principal critère de l'anticommunisme, la police parisienne compte dans ses rangs des anciens d'Indochine et d'Algérie à mentalité raciste et fascisante, entraînés à l'emploi de méthodes en honneur dans les guerres coloniales...Des cadres de cette police, traditionnellement rompus à une discipline et à des procédés strictement démocratiques et en tout cas respectueux des personnes autant que faire se peut, ont été mutés en Algérie et remplacés par du personnel originaire d'Afrique du Nord, dont la tradition et la mentalité sont évidemment différentes...Les déclarations du préfet de police, qui semble faire de la répression une affaire personnelle et parle publiquement : « **pour un coup en rendre dix** », encourageant chacun de ses subordonnés à faire pareil dans son secteur, à employer tous les moyens pour parvenir à ses fins, sur qu'il est d'être couvert en toutes circonstances*¹⁷³. »

Claude Bouret¹⁷⁴ lors du conseil de l'URP du 23 octobre 1961, regrette la lenteur de sa réaction, provoquant le départ de séance de trois participants. Roger Gillot¹⁷⁵ demande à la confédération

¹⁷¹ « **Calots bleus** » : unité d'intervention arabo-Kabyle constituant une force de police auxiliaire (FPA). Cf. Rémy WALLAT, *Les calots bleus et la bataille de Paris. Une force auxiliaire pendant la guerre d'Algérie*, éd. Michalon, novembre 2007.

¹⁷² B. Stora, Anne Chemin, *Le Monde* 17-10-2011

¹⁷³ *Témoignages et documents* n°32, novembre 1961 : « Le dossier de la CFTC sur la répression »

¹⁷⁴ Claude Bouret Né le 16 octobre 1927 à Saint-Maurice (Seine) ; instituteur, puis inspecteur départemental de l'éducation nationale (enseignement spécialisé) ; membre du bureau national du Syndicat général de l'Education nationale (SGEN) de 1960 à 1973.

l'organisation d'une journée nationale de protestation contre les sévices. Le GPRA veut manifester le jour de la Toussaint pour l'indépendance de l'Algérie, dans l'intégrité de son territoire. L'URP qui pense qu'il faut agir rapidement, prend contact avec l'UNEF, FO, la FEN, et la CGT et obtient la publication le 30 octobre de cinq communiqués parallèles des organisations syndicales parisiennes : « *Pour protester contre les mesures discriminatoires dont ils sont victimes, les travailleurs algériens de la région parisienne ont manifesté pacifiquement le 17 octobre. Utilisant des méthodes inadmissibles, la répression a fait des morts et des centaines de blessés. L'union régionale parisienne de la CFTC tient à faire savoir qu'une répression policière analogue, nouvelle étape de l'installation d'un régime fasciste en France, déclencherait une réaction immédiate de l'ensemble des travailleurs de la région parisienne.* »

L'URP-CFTC va essayer d'organiser des manifestations communes avec les autres syndicats. Elle se heurte à un refus de FO, de la FEN, et de la CGT qui préfère agir au niveau des entreprises et des localités. L'UNEF est la seule organisation qui soit en accord avec l'URP.

La CFTC, et le SGEN vont intervenir auprès du gouvernement, pour que celui-ci assouplisse les conditions de détention des prisonniers algériens à Fresnes, lesquels ont débuté une grève de la faim pour obtenir le régime politique. La SGEN insiste sur ce geste qui améliorerait la position morale de la France.

En janvier 1962, l'OAS s'attaque directement en France, aux membres et permanences du parti communiste. La CGT et le PC veulent créer dans toute la France, sous leur contrôle des comités antifascistes, proposition refusée par la CFTC qui propose une autre solution : Mettre sur pied le plus rapidement possible des comités intersyndicaux à l'échelon du département, des industries et des entreprises, comités dont le but serait de préparer techniquement la grève générale et en affirmant : « *que ce n'est ni des partis, ni des personnalités si influentes soient-elles, que les travailleurs attendront l'ordre de cesser le travail dans leurs entreprises, mais des syndicats auxquels ils font confiance et dont la compétence sur ce point doit exclure toute ingérence extérieure.* » .

5 - 4 - Declercq et les manifestations : différences entre Nantes et Paris

Declercq donne son sentiment sur les manifestations et explique les différences entre Nantes qui compte à cette époque peu d'émigrés algériens et Paris, et rappelle la manifestation du FLN du 17 octobre 1961. « *Les manifestations on en a largement parlé. La plus grave a été celle de Charonne, il y a eu 8 ou 9 victimes. Je crois que la région parisienne était assez différente de la province parce qu'en réalité, une ville comme Nantes était une ville qui comptait très peu d'algériens. Il y a très peu d'immigrés à Nantes par rapport à Paris. Alors ce qui s'est passé, dans la région parisienne, c'était la grande manifestation du FLN, il y avait des tas d'algériens en France ce qui a provoqué une répression abominable, on retrouvait des algériens dans la Seine etc...Contre cela il y a eu des manifestations plus virulentes à Nantes du fait de cette répression anti-algérienne. Dans l'Ouest en général il y avait relativement peu d'immigrés, moins qu'en région parisienne, Rhône-Alpes, région marseillaise. Il y en a beaucoup que nous avons fait venir ; les raisons politiques sont simples ; c'est que nous avions de la main d'œuvre en abondance, l'Ouest est une région qui était très agricole où la transformation de l'agriculture avec le nombre de gens libérés, la population se trouvant diminuée, cette main d'œuvre s'est retrouvée dans le bâtiment. Les patrons du bâtiment n'avaient donc pas besoin de faire venir les algériens pour travailler dans le bâtiment : il y avait les paysans qui venaient, le cheminement c'était en général, de la campagne au bâtiment et du bâtiment à la métallurgie. On n'avait pas de grosses industries automobiles sauf Rennes qui est allé chercher dans la campagne un certain nombre d'ouvriers et de jeunes bretons qui étaient de familles nombreuses et qui*

¹⁷⁵ **Roger Gillot** Né le 23 mai 1920 à Paris (IXe arr.) ; ouvrier vérificateur téléphoniste ; permanent de la JOC (1941-1942) ; secrétaire général du syndicat CFTC des ouvriers de la Métallurgie de la Région parisienne (1948) et de l'UPSM (1949-1957), président de l'URP-CFTC

n'ont pas pu reprendre la ferme de leurs parents et sont allés travailler à l'usine Citroën, qui étaient d'ailleurs aussi exploités que les algériens. Donc, nous ne connaissions moins de population immigrée, pas plus portugaise qu'espagnole, il y en avait relativement peu. Si bien que nous n'avons pas connu cette répression anti-algérienne sur Nantes, comme elle a eu lieu en région parisienne.¹⁷⁶ »

6 – OAS - Manifestations de Charonne (1962)

6 - 1- L'OAS en métropole et les attentats de Paris

Dès septembre 1961, l'OAS sous les ordres de Pierre Sergent¹⁷⁷ multiplie les attentats terroristes en métropole particulièrement sur Paris, tout en évitant les actions trop violentes risquant d'atteindre des personnes innocentes, enfants, femmes et vieillards. L'organisation clandestine est composée de petits réseaux qui se réclament d'autorités diverses sans unité d'action et d'objectifs. En décembre 1961 Salan chef suprême de l'OAS, nomme André Canal¹⁷⁸ dit « le Monocle », responsable du réseau action et finances pour la métropole, avec pour mission de coordonner tous les réseaux existants sous son autorité. Les attaques terroristes vont redoubler, le 4 janvier un commando ouvre le feu devant le siège du parti communiste, les dirigeants du PC appellent tous les partis de gauche à manifester le 6 janvier, la SFIO et les centrales syndicales refusent de se joindre au mouvement, entraînant un échec partiel de la manifestation. Le gouvernement met en place un dispositif de sécurité renforcé sur l'ensemble du territoire, Paris est sécurisé par la gendarmerie et les CRS. Les attentats sur ordre de Canal, désapprouvé par Sergent vont redoubler, dans la nuit du 17 au 18 janvier, 18 explosions vont éclater visant les domiciles des personnalités gaullistes, ou trop favorables au FLN, et les vitrines de magasins tenus par des pieds noirs qui refusent l'impôt exigé par les terroristes. Une bombe explose au Quai d'Orsay le 22 janvier provoquant un mort et 22 blessés. La bombe déposée devant le domicile d'André Malraux ministre des affaires culturelles qui va défigurer et rendre aveugle une petite fille de quatre ans, Delphine Renard achèvera de discréditer l'OAS auprès des métropolitains. Le 5 février 1962, de Gaulle fait allusion aux « incidents » qui si odieux qu'ils puissent être n'ont pour lui qu'une importance relative, tout en affirmant qu'il faut châtier les agitateurs de l'OAS¹⁷⁹

6 – 2 - Les manifestations de Paris du 8 février 1962-Métro Charonne

Le 8 février 1962, les syndicats organisent à Paris une manifestation anti-OAS, interdite par le ministère de l'intérieur. La manifestation canalisée par de nombreux barrages de police va débuter dans le calme, mais devient violente en fin de soirée. A l'angle du boulevard Beaumarchais et de la place de la Bastille, un premier affrontement entre les manifestants et les policiers assaillis à coup de morceaux de macadam, éclate blessant un policier au visage. Un car de police est assailli par la foule, le chauffeur pour se dégager, sort son arme et tire sur la foule faisant plusieurs blessés. Les délégués syndicaux annoncent la fin du rassemblement. La foule parvenue au carrefour Voltaire Charonne se retourne pour écouter l'annonce de la dispersion. Sur un ordre¹⁸⁰ « des officiers ? » les policiers chargent prenant à revers les manifestants qui s'enfuient dans les rues avoisinantes. Dans la panique les fuyards s'engouffrent dans les escaliers de la station de métro Charonne et déséquilibrent les premiers arrivés, qui chutent sur les dernières marches, entassés les uns sur les autres, dans une confusion totale. A l'extérieur les policiers

¹⁷⁶ **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq**, *op.cit*, CHTTH E26 : 1- réponse 6-6 page 17

¹⁷⁷ **Pierre Sergent** (1926-1992), capitaine 1^{er} Régiment Etranger Parachutistes (REP), Participe au putsch d'Alger et à l'OAS métropole, chef de l'OAS « Métro Mission II »

¹⁷⁸ **André Canal** Industriel algérois dit « le Monocle » dirige L'OAS « Métro Mission III » rivale de la section de Pierre Sergent arrêté le 5 mai 1962

¹⁷⁹ **B. STORA**, « *La gangrène et l'oubli, la mémoire de la guerre d'Algérie* », Paris, La Découverte, 1991

¹⁸⁰ Dans la police personne ne voudra prendre la responsabilité d'avoir donné cet ordre

jettent des grenades lacrymogènes par-dessus les rambardes et matraquent les manifestants. Claude Bouret vice-président de l'union départementale CFTC qui avait appelé à la dispersion témoigne auprès des journalistes : « *Je me trouvais coincé à mi-hauteur. A côté je vis des femmes apparemment mortes. L'une d'elles avait la figure violette. Nous commençons à nous relever que les policiers vinrent nous aveugler de grenades lacrymogènes. Il nous fallut refluer à l'intérieur de la bouche de métro avec les corps des blessés et des moribonds* ¹⁸¹ ». Le bilan est très lourd, 126 blessés et 8 morts dont 3 femmes et un adolescent de 16 ans. L'indignation est générale, le ministère de l'intérieur accuse les communistes « *Les émeutiers à l'instigation du parti communiste ont exploité la réprobation s'attachant aux actes criminels de l'OAS à leur profit...De véritables bandes organisées avaient attaqué avec une violence inouïe.* » Les forces de l'ordre déplorent 140 blessés.

6 - 3 - Réactions syndicales suite aux attentats

Les organisations syndicales qui ont appelé à manifester vont se réunir dans la nuit du 8 au 9 février pour appeler les travailleurs parisiens à cesser le travail le 9, de 15 à 16 h et à se réunir sur les lieux de travail pour observer une minute de silence et voter des motions contre les crimes commis. Largement suivi, le mot d'ordre va paralyser la ville : Trains, métros et bus s'arrêtent, usines et administrations débrayent. Le principe d'une grève générale des travailleurs parisiens lors des obsèques est largement décidé. Les organisations syndicales CFTC, FO, FEN, publient des communiqués parallèles qui marquent leur opposition aux entreprises de l'OAS : « *Le 12 février 1934, les entreprises de France signifiaient leur opposition aux entreprises factieuses. Le 12 février 1962, les travailleurs confédérés à la CFTC manifesteront non seulement pour commémorer les luttes du passé mais pour marquer leur opposition au déchaînement de la violence et aux agissements des factieux de l'OAS, pour proclamer leur attachement à la démocratie et à la liberté, pour s'incliner dans le calme et la dignité devant les victimes du 8 février, et aussi devant toutes les victimes des factieux. Aussi la CFTC a décidé d'appeler à un arrêt de travail d'une demi-heure, en fin de matinée le 12 février.* »

La date des obsèques à Paris n'est connue que le samedi 10 février à 23 h, la cérémonie est fixée au mardi matin 13. Les organisations syndicales appellent à la grève générale ce jour-là et demandent aux travailleurs de venir s'incliner devant les corps des victimes, puis de les accompagner de la bourse du travail au cimetière du Père Lachaise.

6 – 4 - Les obsèques des victimes du métro Charonne

Les funérailles des 8 victimes le 13 février seront suivies par une foule estimée à 500000 personnes, pendant plus d'une demi-journée, Paris arrête toute activité, ni radio, ni journaux, transports en commun et circulation stoppée, usines, ateliers, magasins fermés. En province aussi les manifestations sont massives, Devant les cercueils, Robert Duvivier¹⁸², représentant l'UR CFTC est le seul à associer les morts français de Charonne et les morts algériens du 17 octobre 1961 : « *la répression toujours la même, a frappé et uni les morts algériens du 17 octobre 1961, militants de la Révolution algérienne, et vous les morts français du 8 février 1962, héritiers de la Révolution française.* »

¹⁸¹ B. Stora « *La gangrène et l'oubli* » Cité dans le Tome 3 de La Guerre d'Algérie ALLEG temps actuels Paris 1981

¹⁸² Robert Duvivier Né le 17 mars 1918 à Rennes (Ille-et-Vilaine), mort le 11 juillet 2008 à Rennes ; prothésiste dentaire ; militant jociste d'Ille-et-Vilaine, permanent de la JOC (1941-1944) ; syndicaliste CFTC puis CFDT, secrétaire général de l'UD d'Ille-et-Vilaine (1944-1959), délégué général (1959-1963), secrétaire général (1963-1971), puis président (1971-1975) de l'Union régionale parisienne (URP), membre du bureau confédéral (1951-1953, 1959-1970), du conseil confédéral (1953-1959) et du bureau national (1970-1973) ;

Une neuvième victime décède plus tard en juillet : ayant été poursuivi dans la rue à proximité du métro Charonne il sera assommé à coups de matraque et restera plusieurs mois dans le coma sans reprendre connaissance. Le Préfet de Police Papon essaie de justifier la répression, « *Des émeutiers manipulés par le parti communiste ont agressé le service d'ordre, et en admettant même que la panique ait pu être évitée par des manœuvres plus habiles sur le terrain, il est évident qu'est d'abord engagée la responsabilité de ceux qui ont bravé l'interdit et défié le gouvernement en troublant sciemment l'ordre public* »¹⁸³. Roger Frey Ministre de l'Intérieur affirme qu'un commando de l'OAS, infiltré dans le service d'ordre par le capitaine Jean-Marie Curutchet¹⁸⁴ s'est livré à ce bain de sang¹⁸⁵. Celui-ci arrêté le 12 avril 1963 et jugé en juin 1964 nie formellement toute participation de l'OAS. Il n'y aura aucune sanction au sein de la hiérarchie policière.

6 - 5 - Manifestations à Nantes le 9 février 1962, suites du métro Charonne

Le 8 février au soir la commission exécutive de la CFTC élève une vive protestation : « *8 morts des centaines de blessés, tel est le bilan tragique de la sauvage agression des forces policières qui n'ont pas hésité à tirer sur des manifestants, des démocrates désarmés. Le fait montre à nouveau le caractère fascisant du pouvoir qui n'hésite pas à employer contre les républicains, la plus féroce répression, alors qu'il laisse faire en toute impunité les attentats fascistes de l'OAS. Plus que jamais les travailleurs, les démocrates ne doivent compter que sur eux-mêmes, sur leur unité pour combattre le fascisme* »¹⁸⁶.

Le 9 février les représentants des Unions Départementales CGT, CFTC, CGTFO, FEN et SNI appellent par tract les travailleurs de Loire-Atlantique à cesser le travail le jour même à 17 h pour se rassembler place Neptune. Un cortège de 7 à 8000 personnes environ se forme et défile dans le centre de Nantes par les cours Roosevelt, place du Commerce et Royale, rue d'Orléans, de la Marne, place de la Cathédrale, rue Albert Ier, longe la préfecture, le Cours des 50 Otages jusqu'à l'endroit où tomba en 1955 Jean Rigollet ouvrier maçon. Le service d'ordre est invisible. La dispersion intervient lentement vers 18h 45, la manifestation se déroule sans incident. Une résolution intersyndicale est déposée au passage à la préfecture¹⁸⁷

« Les travailleurs nantais, rassemblés à l'appel des UD, CFTC, CGT, CGTFO, FEN et SNI, le 9 février à la suite de la répression sanglante qui s'est abattue sur la manifestation pacifique anti OAS organisée à Paris par les syndicats et les partis politiques.

S'indignent de la sauvage agression et des odieuses brutalités des forces policières qui n'ont pas hésité à tirer sur les manifestants.

¹⁸³ **M. Papon**, *les chevaux du pouvoir*, Plon, Paris, 1998, p402

¹⁸⁴ **Jean-Marie Curutchet**. Né en 1930 à Toulon. Prytanée militaire (La Flèche). Saint-Cyr-Coëtquidan (Promotion Union Française). Sert dans les paras en Afrique du Nord (Tunisie, Algérie). Passe dans la clandestinité en septembre 1961. Chef de la branche ORO (Organisation Renseignements-Opérations) de l'OAS-Métropole, puis adjoint au colonel Argoud. Co-fondateur du Conseil national de la Révolution. Echappe pendant près de deux ans aux recherches des polices françaises et étrangères. Est finalement enlevé à Dakar en 1963, ramené en France, jugé par la Cour de sûreté de l'Etat et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Détenu dans l'île de Ré, libéré et amnistié en juin 1968.

¹⁸⁵ **Interview de Roger FREY** au journal « *Notre République* » 10 janvier 1963

¹⁸⁶ **Centre d'Histoire du Travail**, *Journal de Nantes* du 9 février 1962

¹⁸⁷ *Ibidem*

Dénoncent le caractère fascisant du pouvoir qui n'hésite pas à employer contre les républicains la plus féroce répression alors qu'ils laissent le chantage et les attentats se développer.

Exigent la libération immédiate des manifestants arrêtés et emprisonnés.

S'élèvent avec énergie contre les communiqués mensongers du Ministère de l'Intérieur.

S'inclinent avec émotion devant les victimes.

Demandent que des sanctions immédiates et exemplaires soient prises contre les policiers coupables de ces odieuses agressions.

Se déclarent prêt à répondre à tous mots d'ordre d'action des organisations syndicales pour faire échec à tout coup de force »

7 - Relations de la CFTC avec les autres syndicats :

Le cas particulier de la Loire-Atlantique

Declercq revient sur les difficultés avant 1960, à créer un front uni avec les autres centrales syndicales. La CGT est trop inféodée au Parti communiste, et FO soutient Messali Hadj, mais en revanche l'entente avec l'UNEF, la FEN et les paysans est entière. La CFTC sur le plan national reste très moraliste et n'a pas fait le choix pour le socialisme, elle s'oppose au communisme et se sent faible par rapport à une CGT beaucoup plus puissante. Pour ces raisons elle refuse toute manifestation commune avec la CGT, à l'exclusion d'actions ponctuelles pour la défense des salaires en excluant toute revendication politique.

La CFTC de Loire-Atlantique, a une position différente, Declercq l'explique clairement : « *On croit à l'unité d'action, on n'a pas peur de faire des actions de masse dans la rue, y compris avec la CGT, c'est en pensant que le plus fort gagne* »¹⁸⁸. La grève de 1955 de la métallurgie nantaise qui a duré 50 jours a affirmé le caractère revendicatif de la CFTC de Loire Atlantique et s'est traduit positivement dans les urnes lors des élections de la sécurité sociale en novembre 1955, le syndicat se retrouvant en première position. « *On n'a pas été chercher nos adhérents dans les patronages mais sur le pavé nantais* »¹⁸⁹.

Les relations avec la CGT sont houleuses, mais les rapports restent francs. L'arrivée du secrétaire départemental CGT Georges Prempart, dit « Jojo » partisan de l'unité d'action avec la CFTC, va ouvrir un dialogue constructif qui enrichira les deux protagonistes, la CGT apportant ses connaissances dans l'action de masse, la CFTC les siennes dans la réflexion, le non sectarisme, et l'examen des problèmes contemporains. Cette relation est unique au niveau de la Loire-Atlantique, l'ensemble de la confédération restant réservé¹⁹⁰.

L'efficacité de cette stratégie reste à démontrer par rapport à l'opinion publique, la CGT et le PC faisant figure d'épouvantail. Les ouvriers ont évolué dans le sens de la négociation, mais il n'y a aucune certitude pour les autres classes de la population. Le point positif c'est l'évolution de de Gaulle qui a engagé le processus d'indépendance, au prix selon Declercq d'un « *gros mensonge* » auprès des Européens

¹⁸⁸ **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq** en 1984-Centre d'Histoire du Travail CHTH E26 : 1- réponse 7-3 page 19

¹⁸⁹ **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq**, *op cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 7-3 page 19

¹⁹⁰ **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq**, *op cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 7-4 page 20

d'Algérie¹⁹¹. L'appui des syndicats de l'enseignement FEN, SGEN avec Vignaux¹⁹² joue un rôle important ainsi que celui des étudiants de l'UNEF. L'UNEF sera le vivier de futurs responsables qui s'engageront dans les organismes politiques et syndicaux en particulier au PSU comme à la CFDT¹⁹³.

8 – Conclusions : La CFTC, un acteur pour la paix en Algérie

Sous l'influence des réseaux militants des chrétiens de gauche, très présents, en Loire-Atlantique, (organisations de jeunesse, JOC, JAC, JEC, ACO), la CFTC va évoluer vers le socialisme et la déconfectionnalisation pour créer en 1964 la CFDT. Le groupe reconstruction dont Declercq sera l'un des représentants, imposera progressivement une gauchisation du syndicat nantais, alternative au communisme de la CGT, la guerre d'Algérie servant de catalyseur. Une prise de conscience progressive de l'atrocité du conflit, suite au retour d'anciens appelés comme aux visites sur le terrain de Declercq et Nickmilder membres du bureau confédéral va conduire les militants à dénoncer une dérive autoritaire et fascisante, et à changer la vision « Algérie française » qui était le sentiment commun d'une majeure partie des adhérents de la CFTC. Cette évolution sera surtout sensible à partir de la prise du pouvoir par de Gaulle, les interventions antérieures concernant le conflit abordant timidement le problème : en 1956, Declercq refuse une action commune dans le cadre d'un comité créé par la CGT, tout en affirmant que son syndicat est partisan de la paix en Algérie.

A partir du 13 mai 1958, la confédération CFTC va s'opposer aux Ultras d'Algérie, et exiger une solution négociée. Lors du référendum du 28 septembre 1958, elle laisse la liberté de vote à ses adhérents tout en les mettant en garde contre certaines évolutions de la constitution qui tendent vers un régime de pouvoir personnel, et une limitation de la démocratie. En 1960, lors de la semaine des barricades, la CFTC prend l'initiative de prendre des contacts avec plusieurs organisations pour rassembler une force syndicale et déterminer les actions à mener pour la défense des libertés, ne voulant pas laisser à la CGT et au PC la position de seuls défenseurs de la République, ce qui pouvait donner aux Ultras des arguments anti communistes, et précipiter la chute des institutions. Volontairement la CFTC a limité ses contacts aux seuls syndicats à l'exclusion des partis politiques. Ce qui a permis de réunir une grande coalition anti factieuse, groupant les organisations ouvrières (FO, CGT), les enseignants (FEN), les étudiants (UNEF), les agriculteurs (FNSEA, CNJA). Le succès de la manifestation commune du 1^{er} février 1960 scellera l'unité d'action jusqu'à la fin de la guerre en mars 1962. Plusieurs manifestations unitaires suivront, la confédération rencontrera également l'UGTA à Bruxelles sous l'égide de la CISC pour favoriser la réconciliation et la coopération de la France et de l'Algérie dans le cadre d'une indépendance librement consentie. Declercq interrogé sur l'influence du syndicat affirme que celui-ci a marqué la vie politique française par des valeurs de démocratie, de liberté des peuples, et de droits de l'homme, sans être inféodé à aucun parti et en réponse à des problèmes de choix de civilisation.

A la fin de son entretien, Declercq souligne l'importance de la guerre d'Algérie dans l'évolution de la CFTC : « *les pages riches de la CFTC sont bien entre 1954 et 1964, 1954 début de l'insurrection algérienne et 1964 l'évolution... Pendant cette période, il y a eu 1954 à 1962. Il y a eu une espèce*

¹⁹¹ **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq**, *op cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 7-5 page 20

¹⁹² **Paul Vignaux** (1904-1987), secrétaire général du Syndicat général de l'Education Nationale (1948-1970) et Chef de file du mouvement Reconstruction

¹⁹³ **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq**, *op cit.*, CHTH E26 : 1- réponse 7-8 page 21

d'osmose considérable entre l'évolution de la CFTC en CFDT. Jusqu'en 1970 où nous prenons position pour le socialisme démocratique, et puis cette découverte de la dimension politique un peu comparable à ce qui s'est passé en 1939 et 1945, changeant ce qui doit être changé. Donc la conclusion...La CFTC pendant la guerre d'Algérie cela s'est traduit en une école de promotion politique formidable pour la confédération¹⁹⁴»

9 – Sources

Archives Départementales de Loire-Atlantique Annexe 1

Série W213 W 264

Centre d'Histoire du Travail Nantes Annexes 2-3

Centre d'Histoire du Travail CHTA I3, I4, I5 - Entretiens avec les responsables syndicaux, départementaux et locaux : Gilbert Declercq

Centre d'Histoire du Travail CHTD E26 : Entretiens avec les responsables syndicaux, départementaux et locaux : Gibert Declercq

Centre d'Histoire du Travail CFDT Métaux Nantes : CFDT MX (N) 4 : 25

Centre d'Histoire du Travail CFDT Métaux Nantes : CFDT MX (N) 5 : 28

Centre d'Histoire du Travail CFDT Métaux Nantes : CFDT MX (N) 86 : 324

Centre d'Histoire du Travail CFDT Métaux Nantes : CFDT MX (N) 150 : 980

Centre d'Histoire du Travail UD CFDT Loire-Atlantique : UD CFDT 505, 509, 510

Centre d'Histoire du Travail UL CFDT 173-16

Bibliographie :

G. DECLERCQ, *Un syndicaliste en liberté*, SEUIL 1974

M. BRANCIARD, *Un syndicat dans la guerre d'Algérie*

N. SIDI MOUSSA : *Face à la guerre d'Algérie transactions anticoloniales et reconfigurations dans la gauche française*, Diacronie N° 9, 1 (2012)

É THOUZEAU : *Quand Gilbert Declercq citait les communistes italiens*, Place Publique 2007

B. STORA, *La gangrène et l'oubli*

J. DURET : *Grandes grèves de Nantes Août Septembre 1955*, groupe histoire CFDT

¹⁹⁴ **Annexe 2 : Entretien Gilbert Declercq** en 1984-Centre d'Histoire du Travail CHTH E26 : 1- réponse 7-11 page 23

B. CHASTAGNER O. SIMONCELLI, A. MAZUREL : *La semaines des barricades*

P. COURTS-SALIES : La CFDT : *Dans les luttes, avec l'autogestion au cœur*, Revue EN ENVOR

X. NERRIERE, R. VIAUD : *Marcel Guihéneuf, le « P'tit Pape » de la Navale*, Nantes

N. PONSARD : *L'identification des frères ennemis dans la culture cégétiste des années 68*

M. LAUNAY : *Les militants de l'action catholique ouvrière, diocèse de Nantes de 1950 à 1975*

F. GEORGI : *Les relations entre CGT et CFTC 1948-1962*

CFDT Retraités 2012 : *Quels débats les militants de la CFTC ont-ils dû répondre pour déterminer une position commune et forte sur la guerre d'Algérie ?*

CLE DU SOCIAL Avril 2006 : *Le congrès de 1964 et la CFDT*

M. LE TALLEC : *L'unité d'action des trotskystes anarchistes et socialistes de gauche autour du l'anticolonialisme et de l'anti bonapartisme (1954-1968)*

LE DOSSIER CGT de la METALLURGIE : *Du 17 octobre aux accords d'Evian, l'engagement des militants CGT de la métropole dans la guerre d'Algérie*

Cahiers du LERSCO, 1982, Université de Nantes ; *autobiographie de Gilbert Declercq*

AL. SERAZIN, *Vies de travail en Loire Atlantique au XXème siècle*, Traversées du siècle, Paris, L'Harmattan

PRINCIPAUX SIGLES UTILISES

ACO : Action catholique ouvrière
ADLA : Archives départementales de la Loire-Atlantique
AFN : Afrique du Nord
AGTA : Association générale des travailleurs algériens
ALN : Armée de libération nationale
BEPC : Brevet d'études du premier cycle (du second degré)
BEI : Brevet d'enseignement industriel
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle
CFDT : Confédération française démocratique du travail
CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens
CGT : Confédération générale du travail
CGT-FO : Confédération générale du travail – Force ouvrière
CISC : Confédération internationale des syndicats chrétiens
CNJA : Cercle national des jeunes agriculteurs
CRS : Compagnies républicaines de sécurité
DES : Diplôme d'études supérieures
EOR : Elèves officiers de réserve
FMA : Français musulmans d'Algérie
FNSEA : Fédération nationale des syndicats agricoles
FSE : Français de souche européenne
FSNA : Français de souche nord-africaine
FLN : Front de libération nationale
FEN : Fédération de l'Education Nationale
GPRA : Gouvernement provisoire de la république algérienne
JAC : Jeunesse agricole chrétienne
JEC : Jeunesse étudiante chrétienne
JOC : Jeunesse ouvrière chrétienne

MRP : Mouvement républicain populaire

MNA : Mouvement national algérien

FNACA : Fédération nationale des anciens combattants d'Afrique du Nord

FLN : Front de libération nationale

OAS : Organisation armée secrète

OPA : Organisation politico-administrative

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord

PCF : Parti communiste français

PMS : Préparation militaire supérieure

PSU : Parti socialiste unifié

RS : Républicains sociaux

RPF : Rassemblement du peuple français

SAS : Sections administratives spécialisées

SFIO : Section française de l'internationale ouvrière

SGEN : Syndicat général de l'Education Nationale

SNI : Syndicat national des instituteurs

UD : Union départementale

UDSR : Union démocratique et sociale de la République

UGTA : Union générale des travailleurs algériens

UNEF : Union nationale des étudiants de France